

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

DANS LES CHANTIERS

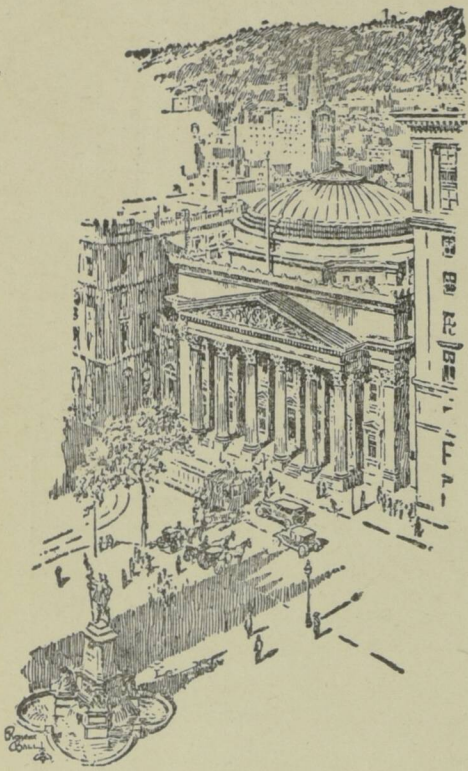


Avec les rigueurs de l'hiver commencent, au fond de nos forêts, les opérations de la coupe du bois. C'est l'exploitation de l'une des plus grandes richesses nationales du Canada. Elle fait vivre des milliers de familles et fait accumuler des fortunes; elle verse dans le trésor public le plus fort du revenu de la province. D'un autre côté, les chantiers bas-canadiens présentent un aspect de pittoresque que notre littérature, dès ses premiers vagissements, a décrit avec un rare bonheur. Que de scènes de toute nature, et dans les clairières des bois sombres et dans les "campes" en bois rond où devisent et s'amusent les hommes qui ont bûché ou charroyé les grumes pendant tout le jour.

*Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec.*

PRIX: 25 SOUS L'EXEMPLAIRE





# BANQUE DE MONTREAL

ETABLIE DEPUIS PLUS DE CENT ANS

## DEPARTEMENT D'EPARGNE

La BANQUE DE MONTREAL a un département d'épargne dans chacune de ses succursales au Canada. Les clients y reçoivent l'intérêt sur tous leurs dépôts et aux taux les plus élevés. Des dépôts de \$1.00 en montant sont acceptés.

# Crédit Foncier Franco-Canadien

## AGENCE DE QUÉBEC

**ARGENT**

**A**

**PRETER**

sur Propriétés de ville et Terres en culture. Conditions spéciales pour prêts aux Fabriques, Institutions religieuses et Commissions Scolaires.

La Société ne charge AUCUNE COMMISSION. Ses taux d'INTERET sont BAS et son SYSTEME D'AMORTISSEMENT est reconnu comme étant LE PLUS AVANTAGEUX.

Pour renseignements, s'adresser aux bureaux de la Société.

**96, RUE ST-PIERRE**



**QUEBEC**



# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Adresse : LE TERROIR, Enreg., Case postale 366, QUEBEC.

Abonnement payable d'avance : \$2.00 par année.

Vol. V, No 6

QUEBEC

OCTOBRE 1924

## SOMMAIRE

	Pages		Pages
D'un mois à l'autre, par Damase Potvin.....	120	Les Propos de l'Entr'Acte, par Aimé Plamondon..	138
AU PARNASSE CANADIEN:.....	123	Coin des musiciens, par Raoul Dionne.....	139
Ce concours.		Chez nos membres.....	140
Qu'est-ce que la poésie?		Dans la République des Lettres.....	141
Quid retribuam! par Sylvius.		Les faits au jour le jour.....	142
Les Plaines d'Abraham, par Madame Henriette..	124	La Revue des Lectures.....	143
Les Ruines de Notre-Dame, par le Rév. P. Charland, des F. P. (suite).....	126		
L'Evolution du Canada Français, par G.-E. Marquis.....	131		
Le carnaval uruguayen, par Rachelle.....	137		

### GRAVURES ET PORTRAITS

Une vieille relique.....	122
Plan de la basilique.....	126
M. Narcisse Savoie.....	140

## NOTRE CONCOURS

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la page spéciale de la présente livraison du Terroir, dans laquelle nous donnons les conditions et les règlements de notre nouveau concours littéraire, page 144.

Comme on le verra ce concours se terminera le 1er janvier prochain et il y aura trois prix à gagner. Il s'agit de brosser un croquis d'un aspect quelconque de la vie à la campagne.

## NOTRE REVUE

Nous inaugurons dans la présente livraison, une nouvelle rubrique "Les faits au jour le jour" où nous donnerons un court résumé des événements du mois.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la suite de la belle étude du Rév. Père Charland concernant la basilique de Québec, étude dont nous terminerons dans le prochain numéro, la publication

A remarquer aussi la belle étude de M. G. E. Marquis sur le nouveau livre de M. Charlemagne Bracq.

Nous sommes forcés de remettre au prochain numéro plusieurs notes concernant quelques-uns de nos membres et d'autres articles.





# D'UN MOIS À L'AUTRE

Par DAMASE POTVIN

Le monde musical de notre Canada français a fait, au cours du mois d'octobre, une perte douloureuse dans la personne de Joseph Vézina. Il a succombé en son domicile de la rue Saint-Jean des suites d'une longue et cruelle maladie.

C'est un serviteur loyal de la musique qui est disparu. Il fut un bon professeur, un excellent administrateur des organisations musicales qu'il fut appelé à diriger, un compositeur de grand mérite, un animateur de tout ce qui regardait le développement de l'art musical dans notre province et, plus particulièrement, à Québec.

Laborieux, actif, toujours en avant, Joseph Vézina écrivit des œuvres nombreuses et diverses qui ne manquent pas de distinction ni de poésie.

Donnons quelques notes sur cette féconde et utile carrière de l'un de nos meilleurs artistes du Canada français.

Joseph Vézina est né le 9 juin 1849, à Québec, où il a fourni toute sa carrière musicale. Il fit ses études au Séminaire de Québec. La musique absorba, dès l'adolescence, toute son attention et ses heureuses dispositions naturelles se développèrent à l'audition des concerts donnés jadis sur l'Esplanade par les musiques des régiments anglais alors en garnison à Québec. Il n'était pas rare de voir le jeune mélomane enthousiaste, à la clôture de ses concerts en plein air, courir chez lui et retrouver au piano, de mémoire, les mélodies qui l'avaient charmé. M. Vézina, à l'âge de 17 ans, commença sa carrière de chef de musique. Il fut tour à tour chef de la musique du 9<sup>ème</sup> Voltigeurs

de Québec, du 8<sup>ème</sup> Carabiniers Royaux, des Hussards Canadiens de la Reine et, sur recommandation de Lord Dufferin, fut nommé chef de musique de la Garnison Royale Canadienne. En 1878 à la tête de la Musique de Beauport qu'il dirigeait depuis trois ans seulement, il remporta, au grand concours tenu à Montréal, le premier prix de sa division.

Monsieur Vézina a écrit un grand nombre de pièces légères—soit pour musique militaire soit pour piano—fort estimées des amateurs et quelques-unes ont acquis une popularité justement méritée.

Mais l'œuvre principale est sans contredit "Le Lauréat", écrit sur un libretto de feu l'honorable M. Marchand, et donné au public le 26 mars 1906. Cette opérette révéla la souplesse du talent de composition de M. Vézina et lui attira les félicitations de la presse qui fut unanime à reconnaître ses brillantes qualités.

En 1902, M. Vézina dirigea avec grande autorité et un succès dont chacun se souvient, les fêtes artistiques données au Manège Militaire à l'occasion du cinquantième anniversaire de Fondation de l'Université Laval.

Le 31 août 1903, la Société Symphonique de Québec, sous la direction de M. Vézina, un de ses fondateurs, donnait son premier concert, à l'occasion de l'ouverture officielle du superbe édifice qu'est l'Auditorium de Québec.

Le 29 janvier 1907, la Société Symphonique toujours sous l'habile direction de son chef dé-



voué, remportait le trophée du Gouverneur-Général, Lord Grey, dans un concours où étaient représentées toutes les sociétés musicales du Dominion.

En 1908, il fut le directeur de la partie musicale des fêtes célébrées à l'occasion du IIIe Centenaire de la fondation de Québec.

M. Vézina attaché au Séminaire et à l'Université comme professeur de musique, a dirigé aussi avec beaucoup de mérite et un grand succès, la partie musicale durant les fêtes de Monseigneur de Laval.

Il était professeur de musique au Séminaire de Québec, depuis 1879, et fut organiste de l'église St-Patrice pendant de longues années. Il fut aussi l'un des membres du Bureau de Direction de l'Académie de Musique de Québec.

Notons encore, parmi ses œuvres multiples que nous ne pouvons malheureusement énumérer toutes, qu'il fut l'auteur de la musique d'une autre opérette: "Le Fétiche" qui fut représenté à l'Auditorium et dont le livret était de feu Alexandre Plante et de Antonio Langlais, avocat, aviseur légal de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

La famille de celui dont nous déplorons si douloureusement la disparition voudra bien accepter l'expression des profondes condoléances du personnel du TERROIR et de tous les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

\* \* \*

L'humble signataire de ces lignes a eu l'honneur, lors d'une dernière séance du bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres, de proposer la résolution suivante, secondée par M. Alphonse Desilets, et adoptée à l'unanimité. Comme on le verra, l'objet de cette proposition est de créer un musée d'histoire littéraire dans la province de Québec. D'ailleurs, elle parle par elle-même et en voici le texte :

ATTENDU que l'histoire s'écrit souvent, très éloquentement, dans les musées et que nous retrouvons là, parfois, des mines précieuses de renseignements de toute nature;

ATTENDU que toutes les industries, les professions, les sociétés, les associations, les unions de tous genres, les institutions possèdent des archives où des musées qui, d'un coup d'œil, nous font connaître leur histoire souvent dans ses plus infimes détails;

ATTENDU que nous assistons présentement à la naissance de la vraie littérature canadienne-française sous toutes ses formes et qu'il importe d'en préparer l'histoire non seulement dans les grandes lignes générales, et avec des aperçus plutôt vagues, des noms et des dates pas toujours précis, mais par la multiplicité des souvenirs, des anecdotes, des documents, de toute nature, des photographies, etc.;

ATTENDU qu'une exposition permanente ou un musée, ou des archives où seraient groupés et classés les documents iconographiques gravures, portraits, (copies ou originaux) photographies, caricatures, bustes, médailles et médaillons, autographes, objets populaires, souvenirs quelconques, manuscrits, épreuves corrigées, anecdotes, etc. etc., se rapportant à tous les écrivains actuels du Canada-Français, constituerait pour l'avenir un précieux moyen d'écrire l'histoire de notre

littérature et en même temps un moyen sûr de renseignements pour les étrangers et pour nous.....

RESOLU qu'un comité soit immédiatement formé, composé de MM. Alphonse Desilets, G.-E. Marquis, A. Cinq-Mars et Damase Potvin, lequel comité s'occuperait de recueillir dans des albums spéciaux, ou autrement, tout ce qui a trait à nos écrivains d'aujourd'hui et ce qu'il pourrait trouver de ceux d'autrefois: savoir: manuscrits utilisés—corrigés, raturés, déchirés, épreuves corrigées—ce qui montre la façon d'écrire de chaque écrivain — M. Antoine Albalat ayant même écrit tout un traité de littérature en se basant sur ces documents provenant des plus grands écrivains de France — autographes, photographies, portraits-caricatures, bustes, médaillons, objets populaires, souvenirs quelconques, anecdotes, articles de journaux se rapportant à ces écrivains, etc., etc.

A) Ce comité ne demanderait au trésorier de la Société des Arts, Sciences et Lettres que la modeste somme de \$25.00 par année pour couvrir les frais de correspondances, de papeterie et d'achat d'albums (scraps books) nécessaires à recueillir les documents ci-haut énumérés;

B) Chacun des membres dudit comité pour éviter la confusion, remettant à l'un d'eux, qu'il nommerait secrétaire-archiviste dudit comité ce qu'il recueillerait dans le domaine ci-haut décrit, afin que le dit secrétaire en disposât dans ses albums;

C) Le dit secrétaire-archiviste dudit Comité étant obligé chaque année, de faire rapport à la Société en exhibant ses albums et en donnant les renseignements demandés en toute occasion

D) Ledit comité ayant toute la latitude nécessaire de procéder selon la manière qu'il jugera bonne pour la collection des documents et sur la nature d'iceux.

E) Enfin que ledit comité recevra toujours avec empressement—mais libre de n'y pas donner suite—toute suggestion, proposition, don de documents, etc, de tout membre de la société des Arts, Sciences et Lettres relativement à la collection projetée.

Comme on peut le voir, il s'agit d'une nouvelle initiative de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

\* \* \*

Jacques Cartier aura, enfin, son monument à Québec. Sa statue manquait à l'éloquente galerie de nos grands hommes. Encore un peu et les Québécois allaient se ranger du côté de ceux qui prétendent que l'on attribue à tort à Jacques Cartier la découverte du Canada. Mais qu'importe les opinions à ce sujet. Le hardi navigateur de Saint-Malo conserve incontestablement la gloire d'être le premier marin qui ait assez exploré le Canada pour qu'on puisse dire qu'il a frayé le chemin à ses successeurs. "Cartier", dit le Dictionnaire Historique de Liège "fit plus que découvrir; il visita tout le pays avec beaucoup de soin, et laissa une description exacte des îles, côtes, détroits, ports, golfes, rivières et caps qu'il reconnut. Nos marins se servent encore aujourd'hui de la plupart des noms qu'il donna à ces endroits."

Il présenta sa relation à François Ier, magnifiquement reliée et couverte de velours bien tenu par des ornements d'or. Sa mémoire toujours respectée au Canada s'est réveillée un jour, vers 1850, plus vivace grâce à un tableau représentant Jacques Cartier, donné à la Société Littéraire et Historique de Québec, par le maire de Saint-Malo.

Or, voilà que trois-quarts d'un siècle plus tard, un



autre motif va réveiller les souvenirs à l'endroit du célèbre Malouin, et nous devons cette nouvelle occasion d'honorer la mémoire de Jacques Cartier au distingué président de la Commission de Conservation des Monuments Historiques, l'hon. Ad. Turgeon qui, un jour du printemps dernier, a eu l'heureuse idée de faire ériger à Québec une réplique du Monument Cartier de Saint-Malo, monument que l'on doit au ciseau d'un des meilleurs sculpteurs actuels de France, M. Barreau.

L'hon. M. Turgeon rallia vite à son patriotique projet ses collègues de la Commission des Monuments Historiques et le gouvernement lui-même qui n'hésita pas un seul instant à donner à M. Turgeon l'autorisation de commander à Barreau une réplique de son beau monument de Saint-Malo.

Le sculpteur au cours de l'été, a exécuté sa commande et le monument nous arriverait très prochainement. Il est, nous dit-on, de toute beauté. Il représente Cartier, debout au gouvernail d'un navire, tête nue, les cheveux au vent. Son visage dans la tempête, revêt, paraît-il, une virilité frappante. Avec raison, Barreau a négligé de nous représenter Jacques Cartier coiffé du bérêt bien connu, mais qui n'a rien d'authentique, au contraire; Barreau a laissé le bérêt aux étudiants, et il a bien fait.

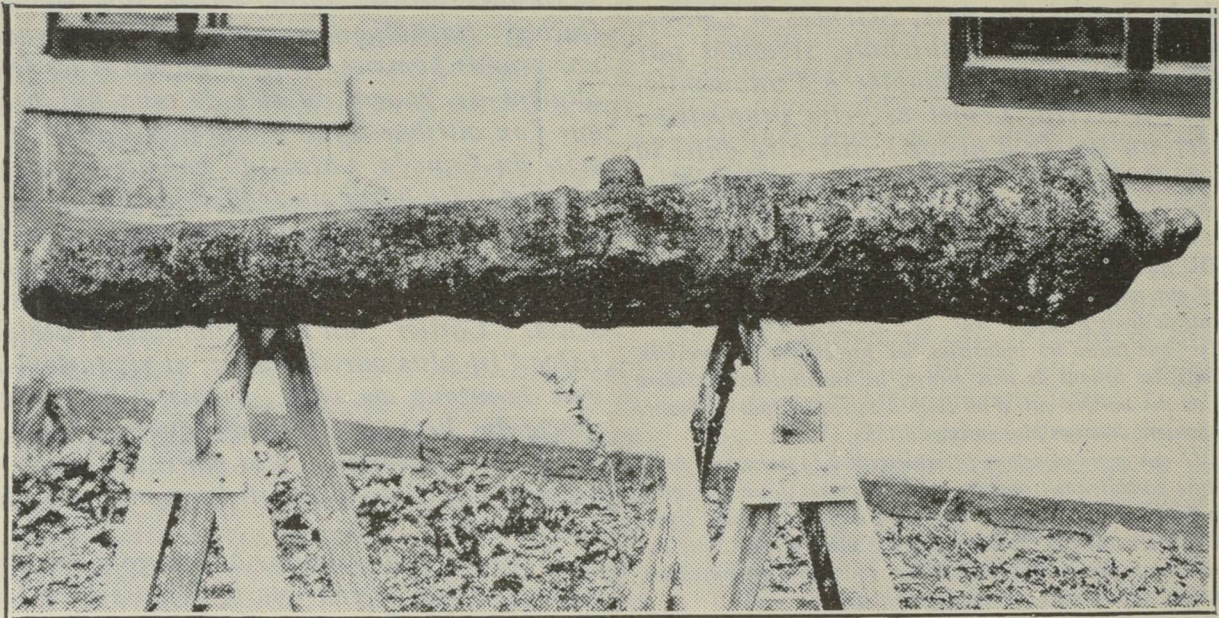
La statue québécoise de Jacques Cartier sera placée, croit-on, en un endroit des environs de l'Hôtel du Gouvernement, du côté de la Grande-Allée.

\* \* \*

Avec le souci de recueillir les pièces les plus intéressantes que l'on peut trouver pour le futur musée d'histoire naturelle, d'art et de reliques historiques qu'il a obtenu, voilà deux ans, de la Législature, l'autorisation de construire à Québec, le gouvernement vient de faire transporter et de faire monter dans la cour intérieure de l'Hôtel du Gouvernement, — en attendant le musée, — un canon qui faisait partie de l'armement d'une unité de la malheureuse flotte de l'infortuné sir Howenden Walker qui périt le 17 octobre, 1711, dans le bas du fleuve, à l'Ile-aux-Oeufs, ce naufrage sauvant la colonie de Québec du plus grand danger qu'elle avait couru depuis son établissement.

Cette antique pièce d'artillerie de la flotte de l'amiral Walker a été retirée des profondeurs du fleuve Saint-Laurent dans les parages de la Pointe-aux-Anglais, où elle reposait depuis un peu plus de deux siècles, par les soins de feu Napoléon Comeau, de Godbout, à qui l'histoire du Canada devra beaucoup et dont la mémoire sera, le printemps prochain, honorée par la Commission des Monuments Historiques qui placera à sa gloire, dans l'église de Godbout, une plaque commémorative gravée par le sculpteur français Barreau, auteur du monument Cartier, dont nous parlons plus haut.

C'est à l'hon. J.-Ed. Perrault, ministre de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries que nous devons de posséder cette précieuse relique d'un temps déjà si vieux, et l'intention de M. Perrault, en prenant des mesures, pour faire transporter à Québec cette relique, était d'en faire cadeau au futur musée de Québec.



Photographie d'un canon de la flotte de l'amiral Walker, tel qu'il apparaît en sa toilette rouillée, et dans la cour intérieure de l'Hôtel du Gouvernement. — Cette vieille pièce d'artillerie, qui pèse 1200 livres, a été retirée des profondeurs du fleuve Saint-Laurent, à la Pointe-aux-Anglais, par les soins de M. Comeau, officier du Département de la Colonisation de la province de Québec, L'honorable J.-Ed. Perrault en fera cadeau au futur Musée historique de Québec.



# AU PARNASSE CANADIEN

## LE CONCOURS

Le concours de poésie organisé par la Société des Poètes se termine avec le mois d'octobre. D'ores et déjà, nous sommes en mesure de dire qu'il a été un succès puisque le secrétaire de cette société M. Francis Desroches a reçu à date pas moins de quarante compositions.

Le travail des juges va commencer incessamment. Ces derniers sont: l'hon. juge Gonzave Desaulniers, MM. Albert Ferland et Nérée Beauchemin, de Montréal, et MM. Alonzo Cinq-Mars et Francis Desroches, de Québec.

## QU'EST-CE QUE LA POÉSIE?

La *Muse Française* a terminé, voilà quelque temps, une enquête très importante et par le nombre et par la qualité des réponses qui lui furent envoyées—sur une définition de la poésie et les caractères propres de la poésie française. Il est intéressant de résumer cette enquête à laquelle ont répondu plusieurs des plus grands poètes d'aujourd'hui, en France:

*Hélas! gémit Tristan Derème, qu'est la poésie? Nous le cherchons et la cherchons. Elle est comme ce coup de vent dont parle Lucrèce. Il, soulève nos vêtements; il nous fouette le visage; il allège notre corps et nous ne le voyons même pas. Qui nous dira ce qu'est en soi le souffle de Virgile et le souffle de Baudelaire?*

La poésie, dit Charles Derennes, c'est une "expansion ordonnée". C'est "ce que nous valons, projeté selon d'intransgressibles lois sur les multiples ou, plus modestement, sur quelques autres, amis ou proches".

M. Fernand Divoire proteste. "Je n'essaierai pas de définir la poésie. Je définirais fort bien la paléontologie, l'entomologie, etc..."

*Fixer la poésie française, continue-t-il, dans une forme et un cadre donnés, c'est la condamner à périr. Ne dites pas que je suis partisan de l'anarchie. Au contraire. Mais chaque âge à son archie qu'il lui faut trouver dans l'angoisse.*

Pour M. Fagus, la poésie "est l'art et la science d'exprimer les rapports des choses tandis que les autres divertissements des hommes n'expriment rien que les choses elles-mêmes. C'est ce qui la met au-dessus de tout avec les mathématiques". Mais M. Fernand Fleuret: "la poésie ne se définit pas: elle se ressent". De même M. Georges Lecomte: "Question insoluble." La réponse de M. Henri Pourrat est jolie:

*Ne sait-on pas, depuis Malherbe, que la poésie est un jeu, comme le jeu de quilles? De temps en temps, pour y reprendre goût, on change un peu les règles. Mais le point, c'est de lancer la boule de façon qu'en l'air elle attrape du soleil.*

M. Thérive ne définit que très indirectement: "On ne dit pas en vers ce qu'on peut dire en prose, ni ce que peut comprendre le premier venu." M. Gonzague Truc au contraire définit, et brièvement: "La poésie est le rythme de l'émotion;" M. Léon Vérane définit aussi, mais plus largement: "La poésie? un état d'euphorie que quelques hommes sont le don d'exprimer à l'aide d'une savante combinaison de sens et de couleurs." M. Baldensberger déclare qu'"elle est la variété d'exception dont les moyens essentiels sont le rythme et l'analogie". M. Léon Bocquet se retranche derrière la définition déjà donnée par Lamartine:

*Comme tout ce qui est divin en nous, la poésie ne peut se définir par un mot ni par mille. C'est à la fois sentiment et sensation, esprit et matière, et voilà pourquoi c'est la langue complète, la langue par excellence...ni saisit l'homme par son humanité tout entière, idée pour l'esprit, sentiment pour l'âme, image pour l'imagination et musique pour l'oreille.*

La poésie, c'est, dit M. Maurice Brillant, de la musique; un devoir d'intoxication, dit M. Blaise Cendrars; l'élan le plus aigu de l'aspiration au bonheur, dit M. Henri Clouard; l'art d'universaliser et d'éterniser la sensation ou les sentiments individuels par l'action du

rythme verbal associée souvent à celle de l'image ou du symbole, dit—et nous en resterons aujourd'hui sur ces doctorales précisions—M. Gustave Cohen, professeur à la Faculté des lettres de Strasbourg.

(A Suivre.)

## QUID RETRIBUAM!

*Oh! qu'ils furent heureux les jours de mon jeune âge  
Où je me contentais des champêtres plaisirs,  
Où l'arbre du bonheur étendait son feuillage  
Au gré de mes désirs!.....*

*Conduire, le matin, les troupeaux de génisses  
Quand le soleil paraît au bord du firmament,  
Et...ue cha...ue brin d'herbe en de frères calices  
Porte son diamant;*

*Quand les yeux n'ont à voir...une douce lumière,  
Que l'oreille n'entend...le chant des oiseaux,  
Que le vent pas encor n'agite la poussière  
Ni ne ride les eaux;*

*Les ramener, le soir, quand ils sont repus d'herbe  
Et s'en vont noblement sur le chemin poudreux,  
Et devant la maison guider leur pas superbe  
Quand les yeux sont sur eux;*

*Suivre d'un œil de mère une plante fragile,  
Lui mesurer les feux du jour, le frais des nuits,  
Et d'avance, et souvent, d'une âme qui jubile,  
En compter tous les fruits;*

*Passer des jours entiers, quand les moissons sont mûres  
A recueillir les blés teints aux couleurs de l'or,  
Remplir son cœur de joie, et les larges voitures  
Du merveilleux trésor!*

*Oh! quand vous me donniez de votre main de Père,  
Seigneur, tant de plaisirs, tant de jours précieux,  
Vous me faisiez jouir de tout ce que la terre  
A pour nous rendre heureux.*

*Mais maintenant, Seigneur, que je suis votre prêtre,  
Que ma main se levant peut bénir chaque fois,  
Qu'on voit, non le créé, mais Vous-même paraître  
Au seul son de ma voix,*

*Que je donne mes soins aux plantes les plus belles,  
Aux âmes, pour un temps, fleurs des champs d'ici-bas,  
Jusqu'à ce qu'elles soient aux serres éternelles,  
A l'abri des climats,*

*Que je suis devenu pasteur dans vos domaines,  
Que je conduis aux prés où croissent les vertus  
Un peu du grand troupeau fait des âmes humaines,  
Un peu de vos élus,*

*Maintenant que j'attends peu d'un soleil de flamme  
Qui soudain m'est caché par la nue ou la nuit,  
Que le feu de l'amour est ce que je réclame  
Du seul Astre qui luit,*

*Maintenant que le blé, qui reçut en partage  
De devenir la chair et le sang des humains,  
Devient, quand je le veux, mille fois davantage  
La chair, le sang divins,*

*Oh! maintenant, Seigneur, que ces dons m'appartiennent,  
Dans notre amour immense autant que généreux,  
Ne me donnez-vous pas ce que les ciels contiennent,  
Pour que je sois heureux?*

SYLVIUS



# LES PLAINES D'ABRAHAM

## CE QUI S'Y EST PASSÉ

par

Mme HENRI DOYLE

(Madame HENRIETTE)

### A MA VILLE

Je ne saurais porter l'épée,  
On me refuse cet honneur  
Mais je veux dire l'épopée  
Qui tout bas chante dans mon cœur.

J'ai bien plus de patriotisme  
Que tous les bardes d'autrefois,  
Et bien que j'aime le lyrisme,  
Que ce soit mon genre de choix,

Pour te célébrer, ô ma ville,  
Ma lyre a des accords parfaits,  
Et c'est une tâche facile  
Que de parler de tes attraits.

O souvenir de mon histoire,  
Reviens, reviens,  
Elle est fidèle ma mémoire,  
Je me souviens !

### QUÉBEC VILLE HISTORIQUE

Je ne me rappelle plus quel auteur a dit en parlant de Québec, que cette ville était le "Musée Pittoresque du Canada"; il a eu fort raison, mais pour moi c'est plus encore, c'est un musée de souvenirs, car en effet, notre cité n'est-elle pas remplie de lieux historiques qui font naître en nos cœurs d'indicibles réminiscences?.....

Avant d'entrer dans notre ville, le voyageur est d'abord émerveillé quand il voit se dessiner de loin la pointe du Cap Diamant dont la forme pittoresque frappe tous les yeux et qu'on a justement appelé le Gibraltar du Nouveau-Monde. Et nous, après avoir quitté le pays pendant quelques mois, quand nous y revenons nos cœurs battent plus fort à la vue de cet immense rocher et nous sommes tentés de dire, remplis d'admiration comme ceux de jadis: "Quel bec!" (Kébec).

Puis approchant toujours, nous distinguons le Château, le monument de Champlain, la Terrasse et ses environs, nous avons hâte de rentrer chez nous, nous savons que nos plus chers souvenirs sont cachés dans les murs de cette vieille capitale, nous repassons notre histoire en parcourant ses rues et, l'étranger, indifférent à ces choses qui nous captivent le plus, sera content lui aussi de voir Québec, car il sait que la gaieté française y habite et il a hâte d'entendre la note joyeuse du bon rire gaulois. Retenu quelquefois, par la chaude hospitalité du Québécois, il prolonge son séjour et ne veut plus quitter le pays sans avoir connu

la plus belle ville historique du Canada et c'est alors qu'il la parcourt tout entière.

Il passe par le Château Frontenac, autrefois Château St-Louis, puis la Terrasse appelée d'abord Durham, puis Dufferin en l'honneur de celui qui l'a agrandie et restaurée. Il regarde toujours avec intérêt le monument d'un peuple reconnaissant à son fondateur, Champlain, dont l'héroïque mémoire vit encore dans le cœur du Canadien-Français.

Il s'attarde aussi devant le Chien d'or dont chacun est curieux d'entendre raconter l'étonnante histoire. S'il continue toujours, il lui est donné de voir la petite maison de Montcalm, autre relique du passé, qui malgré des années d'évolution et de progrès garde toujours son antique et paisible aspect. Ensuite le Monastère des Ursulines, souvenir du dévouement et de la noblesse des femmes françaises. Plus loin un peu, la Porte St-Louis, anciennes limites de la ville.... etc... etc... Je n'en finirais plus si je voulais parler de tous les lieux historiques de Québec, mais je tiens surtout à attirer l'attention du lecteur sur celui qui me frappe le plus et qui l'intéressera davantage.

### LES PLAINES D'ABRAHAM D'AUJOURD'HUI ET LES PLAINES D'ABRAHAM D'AUTREFOIS.

Ce lieu historique le plus intéressant de la ville est, en outre, un lieu enchanteur; la nature qui fut toujours généreuse envers le peuple canadien, a largement pourvu au site des Plaines d'Abraham. Placées à un juste degré d'altitude, soutenues par les remparts solides d'un immense rocher, les vagues du beau Saint-Laurent viennent en vain se briser au pied de ces hauteurs majestueuses; elles sont inébranlables comme le souvenir qu'elles rappellent.

Leur entourage de magnificence et de poésie charme les yeux et les cœurs; à l'horizon, de l'autre côté du fleuve, c'est la rive sud avec ses coquets villages et ses nombreux clochers et juste en face des Plaines c'est la Pointe-Lévis que Wolfe et son armée ont occupée avant de prendre Québec. A l'ouest, de notre côté, l'on distingue très bien la Pointe de Sillery, l'Anse-au-Foulon, et pour parler un peu des choses modernes et du progrès, le Pont de Québec, ce gigantesque monument du génie de l'homme et l'une des merveilles du monde.

Nous devons aussi reconnaître que le gouvernement prend un soin jaloux des Champs de



Batailles, rien n'est jamais épargné pour leur embellissement; un horticulteur de haute renommée est spécialement employé à leur entretien, les allées sont bordées de plantes rares et magnifiques et durant la belle saison, le monument de Wolfe, à l'entrée du parc, est entouré de fleurs aux tons variés, lesquelles sont une perpétuelle reconnaissance à la mémoire d'un héros.

Or, cet endroit que le visiteur curieux parcourt avec intérêt chaque fois qu'il lui est donné de voir notre vieille Cité, ne fut pas toujours ce qu'il est aujourd'hui. Autrefois, la porte Saint-Louis fixait les limites de la ville, et de là, un chemin de voiture à travers d'immenses plaines conduisait jusqu'aux environs de Trois-Rivières. Ces champs s'étendaient en largeur jusqu'au Chemin Ste-Foy, mais l'endroit que l'on appelle aujourd'hui Plaines d'Abraham ou Champs de Bataille est bien celui où eut lieu la rencontre des deux armées, lors de la prise de Québec par Wolfe.

Chez nous, quand ils ont creusé les fondations de notre maison (vis-à-vis les Plaines) les ouvriers ont trouvé des débris humains et j'ai voulu penser un instant que ces ossements étaient ceux de quelques soldats morts en 1759. Car en temps de guerre les obsèques se font le plus promptement possible, et, la quantité des combattants qui tombent chaque jour, oblige les survivants à les inhumer dans un si court délai, qu'une grande partie des héros de 1759 furent enterrés à l'endroit même où ils étaient tombés.

#### LA BATAILLE DES PLAINES D'ABRAHAM

Je viens précédemment de parler de 1759, et vous pour qui j'écris, vous qui êtes Canadiens-Français comme moi, en lisant cette date tout un cher passé n'a-t-il pas surgi devant vous?.. Toutes les années de misère et de luttes qu'un peuple qui commence semble devoir vivre pour devenir un peuple fort, toutes ces années, dis-je, n'ont-elles pas revécu soudain dans votre mémoire?.....

Qu'il me soit donné de rappeler, ici, en quelques lignes seulement, cette noble lutte de deux grands héros. Wolfe pour s'emparer de Québec conduisait une armée de 9,000 hommes, tous de premier choix et bien disciplinés; Montcalm était à la tête de 15,000 réguliers et 1,000 Indiens. C'était une terrible entreprise pour le commandant anglais. Les remparts de Québec apparemment imprenables se hérissaient sur les grandes falaises du Fleuve St-Laurent; l'attaque paraissait impossible, Wolfe était malade, ses soldats manquaient de nourriture et l'idée du succès les abandonnait par moment. Enfin, vint comme dernière tentative le faible espoir d'une montée sur les Plaines d'Abraham; et c'est alors qu'à la faveur de la nuit l'armée anglaise débarqua à l'Anse-au-Foulon et

s'introduisit dans Québec pour rencontrer l'armée de Montcalm. Le petit ruisseau qui coule entre Spencer Wood et le cimetière St-Patrice n'est pas jailli d'hier; il peut raconter le défilé des soldats anglais et qui sait même s'il ne pourrait pas vous dire combien d'entre eux se sont désaltérés à son onde fraîche.

Enfin nous savons tous le résultat de la rencontre des deux armées; nous savons tous que la victoire fut aux Anglais, et nous avons tous écrit dans notre mémoire cette ineffaçable date "13 septembre 1759."

Le 17 septembre, les lys de la France furent abaissés et l'étendard britannique domine Québec depuis ce temps.

Pourquoi la France, à cette époque nous avait-elle privé de secours, pourquoi la flotte française arriva-t-elle trop tard?... Insondable mystère! Celui qui gouverne le Ciel et la Terre, Celui qui seul décide du sort des peuples, le Dieu des armées et de la paix avait voulu que finisse à la gloire de l'Angleterre cette lutte pour le Canada qui durait depuis déjà trop longtemps entre les deux grandes nations.

#### LES PLAINES AU IIIÈME CENTENAIRE DE LA FONDATION DE QUÉBEC

La Commission des Champs de Bataille fut fondée dans l'hiver de 1908 et c'est dans l'été suivant qu'eurent lieu les grandes fêtes du troisième centenaire de la fondation de Québec. Elles avaient pour but de faire revivre la mémoire de Champlain, de rappeler la grande lutte des deux nations pour la suprématie dans notre continent, car la bataille de 1759 est considérée comme l'une des plus dramatiques dans l'histoire moderne.

La persévérance de Wolfe, la vigilance de Montcalm, le courage de Lévis et de Murray, enfin tous ces actes héroïques des généraux et des soldats produisent une profonde impression dans l'imagination d'un peuple, et après des siècles, cette impression au lieu de tendre à s'effacer doit devenir de plus en plus profonde.

C'est pour toutes ces raisons que furent organisées les belles démonstrations de l'été de 1908, qui, pour la plus grande partie, eurent lieu sur les Plaines d'Abraham, cet endroit étant reconnu comme le plus historique de la ville.

C'est encore sur les Champs de Bataille que dans l'été de 1923 après avoir parcouru une partie de la ville, la grande procession du Congrès Eucharistique vint faire halte un instant.

Il semble nécessaire que tout ce qui se passe de grandiose dans Québec voit un peu les Plaines et Jésus Lui-même a voulu des hauteurs d'Abraham, bénir encore une fois le peuple canadien et nous savons tous combien ce geste fut magnifique et imposant.

(Suite à la page 136)



# LES RUINES DE NOTRE-DAME

## L'ANCIEN INTERIEUR

I. Le gros œuvre de charpente : menuiserie, enduits, etc.—II. Le mobilier.—  
III. L'ornementation. Les œuvres d'art.—*Suite.*

Par le

Rév. P. P.-V. Charland,

des F. P.

### L'INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE ÉGLISE

III.—L'ORNEMENTATION: Un mot sur l'architecture intérieure—1o La propreté et le "juste bien" (murs, tableaux et fenêtres).—2o Tentures ou tapisserie.—3o Menuiserie d'art, sculpture, dorure et divers.—4o Peintures.

Sous le titre général qu'on vient de lire n'entre pas l'architecture, à moins qu'elle ne soit par elle-même plus ou moins ornée—et sûrement, avouez-le, l'illustre M. de La Palisse n'aurait pas mieux parlé. De l'architecture intérieure de Notre-Dame il n'a pas été question jusqu'ici, et il n'en sera guère question non plus présentement. D'abord, jusqu'à 1744, elle ne tient aucune place dans les mémoires, et cela, parce que, à proprement parler, elle n'existait même pas. Jusque là, l'église ne formant qu'un seul vaisseau sans nefs latérales, ne comportait pas ces colonnes, chapiteaux, entablements, arcades, etc., où l'un ou l'autre style architectural peut à son gré se développer. Nous imaginons pour les cent premières années ou environ, beaucoup plus de simplicité: quatre murs, dont l'un en rond-point pour le chœur, un plafond en bois, peint ou blanchi comme les murs, un parquet en madriers, coupé çà et là de grandes trappes par où descendent les morts qui sont inhumés dans l'église.

En décembre 1744, ainsi que nous l'avons vu, la Fabrique décide de construire un nouvel édifice "avec des bas-côtés et des tribunes," suivant les plans de M. Chaussegros de Léry, plans mis au propre et signés par lui le 4 janvier 1745, avec cette légende:

"Plan, profil et élévation d'une nouvelle cathédrale et paroisse proposée à faire dans la ville de Québec, Nouvelle-France, sur le terrain de l'ancienne qui se trouve trop petite pour le peuple de cette ville qui a augmenté, et la charpente et couverture étant pourries....

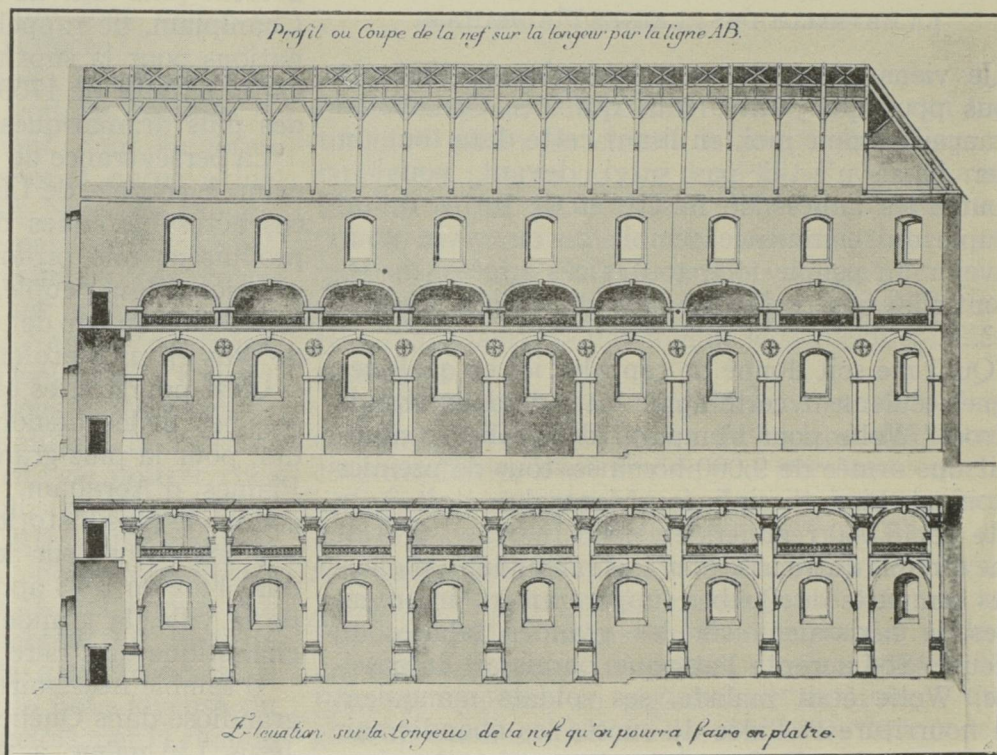
"J'ai mis à feuille volante un dessin d'un portail, et sur une autre, une élévation sur la longueur de la nef, qu'on pourra faire en plâtre... Ce qui est marqué sur ces trois feuilles ne se fera que dans la suite quand la fabrique sera en état."

Les originaux de ces dessins sont à Paris, et ils comprennent deux élévations au lieu d'une "sur la longueur de la grande nef." A titre de documentation ou de curiosité, nous en donnons la reproduction d'après une copie certifiée authentique. L'élévation supérieure est, comme on le voit, extrêmement simple, et pourrait être du style toscan; l'inférieure serait de l'ionique, si l'on en juge par la volute du chapiteau.

L'un ou l'autre de ces deux ordres fut-il exécuté? Très probablement non. Un des cahiers de délibérations et de comptes s'est perdu, et comme dit quelque part avec insistance le

cahier suivant, "n'a jamais été retrouvé," mais comme il allait de 1717 à 1742, il n'a rien à voir ici. Ceux qui viennent ensuite ne disent rien de la chose. D'autre part, comme les feuilles volantes des cartons 1-24 reproduisent souvent des articles de l'un ou de l'autre grand cahier, soit sous forme de comptes payés ou à payer, grosses d'actes notariés, mémoires ou premiers projets de délibérations, et que jamais, du moins à notre connaissance, le sujet n'est touché, on peut penser que les nouveaux travaux, déjà très considérables et très coûteux, se bornèrent au gros œuvre, la fabrique attendant pour l'une ou l'autre architecture "que l'église fût en état" de se payer un luxe pareil.

Elle le sera plus tard, et j'imagine en 1823-1824, quand, sous la direction de l'architecte François Bailly, furent exécutés ces grands travaux en plâtre dont il a été question plus haut. C'est alors seulement, pensons-nous, que l'architecture intérieure de Notre-Dame devint ce que nous l'avons vue, avec l'ordre corinthien le plus pur et la plupart des ornements qu'il comporte, du moins au chœur et aux retables des chapelles. Dans la suite et jusqu'à la restauration de 1921-22, les mémoires mentionnent quelques motifs additionnels, tels les panneaux décoratifs ajoutés dans la voûte de la nef, vers 1906, par M. l'architecte Georges-Emile Tanguay, motifs qui ornaient seuls jusque là la voûte du chœur. Alors, ou même déjà plus tôt, nous avons une architecture décidément "ornée". Elle le fut encore davantage en 1921, quand deux pilastres corinthiens s'adossèrent à chacun des piliers, et que la corniche du



Deux projets de Chaussegros de Léry pour l'intérieur de Notre-Dame  
(signés et datés: 4 janvier 1745)



sanctuaire fut pro'ongée jusqu'au fond de l'église, la même architecture régnant ainsi dans toute l'étendue de l'édifice. On le sait, tout ce beau travail avait été fait par le même M. Tanguay, avec la collaboration de M. L.-H. Peters. Eux ainsi, ces deux fidèles amis de Notre-Dame, ils ne sont plus, mais il en avaient commencé la reconstruction, et ils se survivront dans leur œuvre comme dans notre souvenir.

A la mort du regretté M. Tanguay, M. Chênevert, son associé jusque-là, voulut s'assurer, pour l'intérieur de l'édifice, le concours d'un architecte éminent déjà très connu et estimé chez nous, M. Maxime Roisin, de Paris, "directeur artistique" de la commission chargée de reconstruire Sainte-Anne de Beaupré. A l'heure où ces lignes sont écrites, le soussigné ne peut guère voir que les dessins du maître, mais comment n'y pas reconnaître aussitôt un touchant respect des lignes anciennes malgré la nécessité qui s'imposait d'en améliorer le décor; une main très sûre, un goût très délicat et en même temps une originalité de bon aloi dans l'ornementation nouvelle de la grande voûte et des voûtes latérales, pour autant du moins que liberté en était donnée.

\* \* \*

Mais revenons maintenant en arrière, et voyons ce que fut jadis le décor intérieur de l'église, indépendamment de toute architecture ancienne ou nouvelle.

L'ORNEMENTATION PROPREMENT DITE : 1<sup>o</sup> LA PROPRETÉ, LE "JUSTE BIEN" (MURS, TABLEAUX ET FENÊTRES)

Le premier ornement de Notre-Dame fut toujours la propreté. On était pauvre, très pauvre, mais on avait le respect de la maison de Dieu, et que vaut d'ailleurs une belle chose, même toute la beauté, si elle n'est pas immaculée?

Voyez alors:

1665: Payé à Larose, maçon, pour 4 journées à blanchir l'église, 9 livres, 8 sols.—Payé à Laframboise pour aider à blanchir la muraille de l'église, 4 livres. (Ms. 1 A, fol. 14).

A propos, de quel matériel se servait-on? En 1707, on achète de Jean Fornel "40 livres de blanc d'Espagne pour blanchir le retable et le lambris du grand autel", (Ms 3), mais il ne semble pas qu'on pût faire la même dépense pour toute l'église. En tout cas, une fois ou l'autre, les années suivantes, les mémoires sont plus explicites. Ainsi:

1716: Six livres de savon pour blanchir l'église...; 6 barriques de chaux qui ont servi à blanchir l'église". (Ms. 4, fol. 74, 170).

1777: A Gatien et Salomon Petit pour avoir blanchi l'église, 648 livres.

1792: Blanchissage de l'église entière adjudgé au rabais à Pierre Voyer.

1798: Pour tout le blanchissage de l'église à la chaux, double couche, les deux chapelles comprises, 274 livres 17 s.

Joseph Bouchette écrit vers 1815 dans sa *Description topographique de la Province de Québec*: "L'intérieur de la cathédrale, étant blanchi à la chaux, a toujours un air d'élégance et de propreté." Il y a une chose qu'il n'a pas remarquée, ou bien la mode en était passée. En tout cas, comme

*L'ennui naquit un jour de l'uniformité,*

On voulut vers 1770, au moment où la toilette de la nouvelle Notre-Dame allait s'achever, rompre un peu cette monotonie. "L'entrepreneur, dit le mémoire, non seulement fera blanchir en lait de chaux tous les enduits qu'il aura faits dans l'église, mais il fera peindre en lait de chaux et noir de fumée, en forme ou figure de pierre de taille, les plinthes au bas des murs, le tour des grandes et petites arcades, le tour des croisées aux arcs surbaissés, le tour des portes à plein cintre". Notre ami Beaujour était l'artiste pour la circonstance. (Cl. 4, no 80).

Plus tard seulement, on pourra s'accorder le luxe de la vraie peinture, et cela, par exemple, en 1855, au moyen d'une souscription (Ms. 17 A, p. 148); en 1898, à l'occasion du Concile provincial; en 1906 où le "lavage des ors", comme on dit, va avec l'entreprise

générale du grand nettoyage. Encore en 1922, la Fabrique ne songeait qu'à celavage d'ailleurs devenu nécessaire, quand l'or ancien faisant trop visiblement contraste avec l'or neuf des ornements qu'on avait ajoutés, elle se vit obligée de donner à tout l'ensemble la même toilette homogène (*Cahier de la Procure, 1864-1924, s. assim* et p. 688).

C'est peut-être l'occasion de noter un détail au risque de paraître formuler un reproche, ce qui n'est cependant pas. L'histoire, racontant simplement les faits, ajouterait ici que le souci de la propreté, du "juste bien", s'étendait aux tableaux qui ornaient les autels et les murs de Notre-Dame. Dès l'année 1707, un sieur "Dessaillant, peintre", est payé une certaine somme "pour avoir retouché le tableau du maître-autel", et chose à remarquer en passant, il a dépensé 3 livres, 6 sols, 8 deniers, soit une demie-aune de toile forte pour l'allonger au préalable. (Ms. 3, p. 351).

En 1817, un compte de François Baillairgé est ainsi libellé: "Avoir rétabli pour l'église de la Haute-Ville sept tableaux: le *Ravissement de saint Paul*, la *Pentecôte*, le *Sauveur outragé*, la *Nativité du Sauveur*, le *Sauveur élevé en Croix*, la *Sainte-Famille* et l'*Annonciation*: £ 17-0-0. Il a de même "rétabli" deux peintures à l'église de la Basse-Ville, et il demande pour tout ce travail £ 30-6-0. La Fabrique lui accorde £ 27-17-9. (Cl. 23, no 304).

Voici maintenant, c'est-à-dire en 1837, un mémoire de Joseph Légaré (Cl. 23, no. 312):

"J'ai nettoyé, réparé et verni les tableaux de l'église paroissiale et de l'église de la Basse-Ville, excepté le tableau de la chapelle de la Sainte-Famille, celui du grand-autel de l'église de la Basse-Ville et celui de la chapelle Sainte-Geneviève, parce que les réparations surpasseraient la valeur de ces tableaux, car les couleurs de celui de la chapelle Sainte-Famille sont presque entièrement passées et les autres sont presque hors de service". Il les referra plutôt, et bien entendu, "à des prix très réduits".

Enfin, vers 1875, le cahier des *Délibérations* nous présente un M. Dutacel qui offre de "réparer les tableaux de l'église pour la somme de \$225.00." La Fabrique consulte M. Antoine Plamondon, puis M. Napoléon Bourassa, de Montréal, et le travail se fait. Voyez cependant avec quelle franchise, d'abord, avec quelle adresse, ensuite, quel fin langage, M. Bourassa, un réel artiste, avertit les fabriciens du danger.—Ce "rapport" est de fait à conserver, d'ailleurs en partie (Cl. 23, no. 313):

"M. Dutacel (restaurateur) connaît les procédés de lavage, rentoilage, remplissage des fissures et ruptures de la toile, *enlevage* des vieux vernis... mais comme il l'avoue lui-même, il est incompetent à faire les retouches... Ce travail demande la main d'un artiste de talent, possédant la connaissance des maîtres.... Même dans le travail purement de métier, il y a des opérations délicates et dangereuses où le jugement d'un artiste doit intervenir, pour déterminer s'il vaut mieux laisser la toile dans son état primitif que de tenter une opération qui peut avoir des résultats fâcheux...

"La cathédrale possède trois tableaux d'une réelle valeur: la *Salutation Angélique*, le *Christ en Croix* et le *Ravissement de saint Paul*. Ces deux derniers ont été restaurés malheureusement une fois; on a ajouté une certaine étendue à la surface des toiles. Je ne sais si, pour consolider la soudure, on a rentoilé à neuf tout le tableau... Le *Christ servi par les anges* n'a pas une grande valeur..." Suivent les compliments obligés puis —*in cauda venenum*: "Quand je dis qu'il est d'usage d'associer au travail du restaurateur celui de l'artiste, je constate tout simplement ce que l'usage a établi dans les pays où l'on attache un plus grand prix aux œuvres d'art..."

"N. BOURASSA."

Nous reviendrons à ces peintures plus tard, mais de suite, si on nous permettait à leur sujet une toute petite réflexion, nous risquerions celle-ci en toute simplicité:

Ici comme d'ailleurs en Europe et partout, l'attribution des tableaux non signés est une tâche extrêmement difficile, exigeant une connaissance approfondie, infaillible, du procédé, de la manière, du style de chaque artiste, car chacun a le sien, et elle devient encore plus difficile quand la peinture a subi des retouches considérables, fussent-elles d'un artiste de grande valeur. Quoi qu'on fasse, en



art comme en littérature, "le style, c'est l'homme", et si le style change, c'est que l'homme a changé. Que Bossuet retouche Bourdaloue, ce sera peut-être pour le mieux, mais ce ne sera plus Bourdaloue. De même en peinture, une retouche peut être excellente quant à la couleur, à la fusion des teintes, au modelé, mais le coup de pinceau ne sera pas exactement le même; le style—pour répéter le vrai mot—sera différent plus ou moins, et c'en est assez, même de ce *moins*, pour décourager toute expertise qui voudrait être honnête. Il est vrai que le spectateur peut toujours se tenir à distance ou ne pas apporter sa loupe traîtresse.

\* \* \*

Mais de nouveau, revenons en arrière. Après les murs et le décor des murs, il y a les *fenêtres*. Elles aussi, on peut les conserver propres à l'intérieur après les avoir soigneusement nettoyées. Pour l'extérieur, la pluie en rafale, la neige en poudrière se chargeront de la besogne. Au dedans, on les couvrira de papier, et qui sait si ce ne sera pas du papier de couleur, du rouge, du bleu, de l'orangé, de la demi-teinte, du dernier goût, car on est au courant? Il faudra beaucoup d'épingles ou de colle pour le tenir en place, mais voyez encore:

1663: Trois milliers d'épingles pour l'église, 2 l. 5. (Ms. 1 A. fol. 9).

1681: Dix-huit mains de papier pour les châssis de l'église avec 6,000 épingles; pour le tout, 13 l. 4. (Ms. 3, fol. 81).

1699: Pour avoir fait nettoyer les vitres de l'église, 2 l.

1710: Six mains de papier pour les croisées de l'église, 18 livres (Ms. 4). Le papier a renchéri, ou bien il est de qualité supérieure.

1716-17: Au garçon bedeau pour papier et farine pour coller les vitres, 6 l. (Ms. 4, fol. 74).

1720: Pour regarnir les vitres de papier, 15 mains, 15 l. (Ms. 6)

1725: Cinq mains de papier pour coller les vitres, 3 l. 15 (Ms. 6, fol. 16).

Ainsi de suite.

#### 20 TENTURES OU TAPISSERIE.

Après le papier, les étoffes, les tentures, la tapisserie proprement dite. Le *Catalogue des Bienfaiteurs de Notre-Dame de Recouvrance* ne s'arrête pas à 1640, où l'église fut incendiée, mais se continue encore une vingtaine d'années, le terrible désastre n'ayant pas découragé, loin de là, la générosité des fidèles. Ainsi, détail touchant:

"En l'année 1642, M. de l'Isle, lieutenant de M. le Gouverneur, a donné une robe de castor dont on acheta les deux petites tapisseries qui sont autour de l'autel." (p. 2).—Mademoiselle de l'Isle, dix ans plus tard (septembre 1652), donnait elle-même "une pente de réseau d'environ deux aunes, deux rideaux de toile à bandes de réseau, une toilette à quatre bandes d'environ une aune et demie", (p. 5). On sait qu'autrefois le titre de "Madame", pour les personnes mariées, était réservé aux seules femmes nobles, ou "de qualité", comme on disait. Les autres, à leur chagrin ou non, restaient des "demoiselles".

Citons encore: "En l'an 1646, Monsieur de Montmagny, Gouverneur de la Nouvelle-France, a donné à l'église de Québec, une pièce de tapisserie neuve et assez grande pour servir au marchepied de l'autel, les bonnes fêtes de l'année."—"Mademoiselle de Repentigny et mademoiselle Godefroy, sa fille, ont prêté à l'église, toutes les fêtes solennelles de l'année, depuis le jour de Noël 1650, leurs tentures de tapisserie et autres choses qu'on leur a demandées, non sans préjudices et incommodité notable (pour ces dames)." On se rappelle que ce jour de Noël 1650 fut la date de la première messe de minuit célébrée dans la nouvelle église. La même pieuse femme donne, l'an 1653, "quatre aunes de belle dentelle défilée, large de trois doigts, pour le tour de la nappe (d'autel)".—Deux ans plus tôt, "le R. P. Supérieur (des Jésuites), à la requête du P. Hiérosme Lalemant, a donné une pièce de droguet d'environ huit aunes. C'est une espèce de toile imprimée de fleurs rouges. On en a fait, de sept aunes environ, un pavillon."—En 1655, madame de Monceaux apporte "un paravent d'autel de réseau en couleur." Il y a de l'apparence que les gens admirent beaucoup cette belle chose peut-être faite de ses

propres mains, et en tout cas, la meilleure volonté du monde ne pouvant pas faire à chaque instant des cadeaux de grande valeur, "Madame de La Peltrie, l'an 1659, donne 21 livres 10 sols, pour aider à acheter la tapisserie de madame de Monceaux".—La même année, Martin Grouvel vient apporter "un devant d'autel, et deux pavillons de droguet blanc à fleurs." Trois ans plus tôt il avait fait cadeau de plusieurs jolies choses, et en particulier "d'une pente de tapisserie pour mettre autour de la chaire."

Les Pères Jésuites, alors les desservants de la paroisse, sont des hommes de goût, quelques-uns même des artistes, nous dirions des artistes non seulement *affectifs*, mais *effectifs*. Les Pères Rasle, Perron et Laure, par exemple, sont d'habiles sculpteurs en bois et l'on regrette que la chronique ne nous ait point conservé le souvenir de leurs œuvres. Nous possédons au moins une lettre du vénérable Père Jérôme Lalemant où se révèle avec charme cet amour du beau qu'il avait apporté de France, sans doute avec ses cantiques, pour ne pas dire "avec ses chansons", comme dans *Maria Chapdelaine*. Malgré sa longueur—c'est du reste, une chose bien relative,—nous cédon's à la tentation de citer tel quel cet admirable document, si connu qu'il soit peut-être de quelques lecteurs. Il porte à l'endos cette adresse: "A Monsieur Granier, à Xainctes", un peintre en effet assez connu en ce temps-là, et se lit comme ci-après (Cl. 3, no 23):

"Monsieur,

"Le récit que j'ai ouï faire de votre mérite et ce que j'ay mesme veu de votre main en nre (notre) paroisse, quoique petit, m'a fait jeter les yeux sur vous pour vs (vous) recommander un dais ou ciel à mettre dessus nre grand autel, que vous désignerez tel que vre industrie et vre dévotion vous suggèreront, selon que communément on le pratique parmi nos églises.

"Il doit être peint sur de la toile qui, après, s'attachera sur un châssis de bois de la longueur de onze pieds et de six pieds et demi de large. Si vous avez quelque belle invention de pentes pour mettre à l'entour de même nature de toile peinte avec de belles figures, fleurons, ou moresques avec têtes de Chérubin ou autres inventions que je laisse entièrement à vre industrie et désignation, je les aymerais mieux que des pentes d'étoffe. Il me semble en avoir vu quelque part comme je viens de dire qui estaient par le bas a dantelle et petits floquons et qui auraient bonne grâce. Le dit ciel ou dais sera eslevé au-dessus du plancher d'en bas de la hauteur de vingt-six pieds. C'est ce que j'ay jugé à propos de remarquer, cela estant important pour la proportion qu'ensuite doivent avoir les traits (le tracé?) de l'ouvrage.

"Si de plus vous avez quelques belles pièces à nous envoyer pour garnir nos gradins ou degrés qui soutiennent nre tabernacle...celles que vous nous avez autrefois envoyées, ou que nous apporta ici M. Robert Hache, venant de votre main, commencent à vieillir—nous les recevrons volontiers. Voici les longueur et largeur de nos gradins: la corde ou ficelle est la longueur d'un. Il en faut trois en tout, de pareils; mais deux seront brisés par la moitié: le papier dans sa longueur est la hauteur des gradins (9,  $\frac{3}{8}$  pouces).—(Sans doute, il joignait à sa lettre ficelle et papier).

"Pour le prix de tout cela, je m'en rapporte entièrement au R. P. Procureur de nre Collège de La Rochelle ou de Xainctes, qui auront de quoy vous satisfaire selon droit et raison. Il vous faudra envoyer le tout en sorte qu'il ne puisse être gâté pendant la traversée. Si cela nous réussit nous pourrons avec le temps faire quelque chose de plus. En attendant, je prie Dieu de vous conserver en sa sainte grâce. C'est, Monsieur, votre bien humble serviteur indigne,

"Hiérosme Lalemant

"de la Compagnie de Jésus."

Ajoutons trois ou quatre petites notes, et nous aurons terminé cet article.

Inventaire de 1659: "Dix aunes de neige ou dentelle." (Cl. 12, no 82).

1672: Mention de "rideaux en serge de Caen au grand autel". (Ms. 1 A.)



1705: Dix aunes de *mocquade* pour mettre autour du grand autel, 65 livres.

Il y a des tentures ailleurs qu'à l'autel:

1710 ou 1711: Seize aunes de tafetas pour mettre autour du chœur. (Ms. 4, fol. 6).

Inventaire de 1675: "Deux grands rideaux de taffetas rouge qui se tendent aux portes de la sacristie". (Cl. 12, no 84).

Même année: "Un rideau violet pour la fenêtre de la chaire." (Ms. 1 A). Le grand soleil de 10 ou 11 heures de l'avant-midi aveuglait sans doute le prédicateur, et que'que malin ajoutera peut-être que le prédicateur, de son côté, devait éblouir les auditeurs, d'abord, bien entendu, par son éloquence, ensuite grâce à ce bel "ornement de taffetas rouge avec sa pente," qui entourait sa chaire. (Cl. 12, no 84). Aux dimanches moins solenne's, le taffetas était violet, mais il y en aura toujours, au moins jusqu'en 1734, où l'on dépense 5 livres, 4 sols pour cette garniture, cette fois "du drap bleu". Il est vrai que cela comprend "trois cents de brochettes", probablement pour le tenir en place.

Bref, il y a partout des tissus, des étoffes d'ornement. Autour de 1748, Mgr de Pontbriand donne de la serge verte pour des rideaux, valeur de 142 livres. Vers 1750, MM. les chanoines dressent un long mémoire où ils nous apprennent, entre autre choses, qu'ils ont jusqu'à cette date "acheté pour douze cent livres de tapisserie, sans compter les tapis de l'autel, du marchepied, du pupitre, des escabeaux des chœurs et enfants de chœur, les chaises garnies, etc., etc."

Il reste le plafond. Au plafond, depuis 1690, pendent des tissus d'un autre genre, des drapeaux pris à l'ennemi et placés là en témoignage de reconnaissance pour la Sainte-Vierge qui nous a rendus capables d'aller les chercher à la nage sous le feu de Sir William Phipps. Le grand cahier coté Ms 3 des archives de Notre-Dame nous fait lire en effet, au folio 136, cette simple ligne qui vaut cependant un poème:

"Payé à Mercier pour cinq crochets pour pendre les pavillons anglais, 8 livres".

Et vivent les comptes bien tenus!

### 30 MENUISERIE D'ART, SCULPTURE, DORURE ET DIVERS.

Pour commencer par les autels, voici une note prise du *Catalogue des Bienfaiteurs* déjà plus d'une fois cité:

"En 1647, Monsieur de Repentigny donne 40 livres pour commencer le grand tabernacle pour lequel la communauté a fourni 400 livres, et qui est arrivé ici l'an 1649, au mois d'acût."

C'est au pays, du 16 août 1660 à la Pentecôte 1661, que seront exécutés, par Jean Lemelin, l'autel et le retable de la chapelle Sainte-Anne, mais notons vite ce gracieux renseignement fourni par le chanoine de Latour dans ses *Mémoires* sur Mgr de Laval (p. 172): "Cette année 1665, les enfants du petit séminaire, qui étaient en grand nombre, eurent la dévotion de travailler à l'autel et au retable de la chapelle de la Sainte-Famille. Ils y réussirent: *on est adroit en Canada*, et Dieu sans doute bénit leur zèle. Ce qu'il y eut de bien singulier, leurs études n'en souffrirent pas, elles ne furent jamais plus florissantes."

Sur ces autels, des l'origine, il y avait des *images* et l'on sait que, autrefois, ce mot s'appliquait aussi bien à la statuaire qu'à la peinture ou au dessin. Les papiers du Séminaire et de la Paroisse signalent par exemple, cette *image* "recouverte d'un naufrage dans lequel avait péri le Père Noyrot (1629), et qui, ballottée par la mer et jetée sur la côte par les flots, avait été recueillie sans être gâtée et envoyée à Québec pour orner la chapelle votive de Champlain." Il importe peu qu'on dise ici "tableau", comme M. Ferland, ou "image sculptée", comme M. Faillon, s'il est certain qu'il s'agit d'une image religieuse. Comment aurait-on pu introduire un sujet profane dans Notre-Dame de Recouvrance? Peut-être le *Catalogue des bienfaiteurs* fait-il allusion à cette image sculptée, quand il dit au sujet des Pères Jésuites: "L'an 1633, ils donnèrent l'Image de Notre-Dame de relief, qui est sur l'autel." Et à propos, cet objet d'art pourrait

bien être la statuette de la Vierge-Mère que Mgr. Lafamme a daigné nous laisser voir, et qui semble toute indiquée par le premier Inventaire de Notre-Dame quand il mentionne au premier rang des richesses de l'église: "Une Notre-Dame et son Fils au bras étoffée d'or." Était-il impossible que cette petite Madone, haute à peine en effet d'une quinzaine de pouces et d'un bois très léger, fût soustraite à l'incendie de 1640 et à tous ceux qui l'ont suivi? Si en 1922, ce bijou d'art—car c'en est un—a été préservé de la ruine, n'a-t-il pas pu l'être en 1759, alors qu'on avait amplement le temps de le sauver? En tout cas, cette œuvre évidemment française est, à n'en pas douter, du dix-septième siècle, et quand nous fut-elle apportée de la mère-patrie?

Le *Catalogue des Bienfaiteurs* nous apprend encore que, "l'an 1634, Messieurs de la Compagnie envoyèrent pour 100 écus de meubles et ornements, entre autres l'image de Saint-Joseph *en bosse* qu'on mit sur l'autel." Qu'est devenue cette *image*?

Notons maintenant, encore d'après les manuscrits, quelques petites choses peut-être plus modestes, mais où se révélait peut-être aussi quelque talent artistique.

Vers 1672: Payé (on ne dit pas à qui) pour la façon de six chandeliers, de la croix et de son piédestal, 75 livres.

1705: Aux nommés Castonguay et Saint-Gaudard, tant pour avoir fait les lustres que pour de petits chandeliers (on ne dit pas combien payé.)

1724: A LeVasseur, sculpteur, pour ouvrages à la chaire, 180 livres.—Au même pour avoir tourné les balustres du jubé, une fois 34 livres, une autre fois, 86 livres (Ms. 6, fol. 7).—Antérieurement, c'est-à-dire en 1716, le même sculpteur avait été choisi pour "faire les armoiries de Monseigneur de Québec," travail qui l'avait sans doute recommandé à l'attention.

1742: Plan pour faire régner une balustrade de la chapelle Sainte-Anne à celle de la Sainte-Famille. (Ms 16, p. 25).

1743: Au sieur Deslauriers pour la balustrade, 334 livres, 10 sols. (Ms. 7).

1748: Marché fait pour les deux impériales des deux trônes, 668 livres. (Ms. 16, p. 93).—Pour la façon du retable, y compris le bois, 1,000 livres.—Pour les bénitiers, 240 livres; Pour la peinture de la boiserie du chœur, 8 livres (première mention de cette boiserie).—Pour le bâton de chantre, 12 livres. (Ms. 16, p. 102).

Vers 1770, un personnage alors très en vue, M. Lajus, "au moyen d'une quête chez ses amis, fait sculpter par les Le Vasseur un tabernacle pour la chapelle Notre-Dame de Pitié," et n'oublions pas qu'une pieuse femme "fait tapisser la chapelle elle-même en beau papier fleuri." Le tout est estimé à 226 livres. (Ms. 17, p. 15).

Mais maintenant, soit insuffisance de recherches, soit lacune dans les vieux papiers, ou encore silence tout naturel chez eux parce qu'ils n'avaient rien à dire, d'autres renseignements de la même précision nous font défaut. "Vous trouverez une nouvelle et belle église dont vous serez content," écrit M. de La Villangevin, en 1748, à son confrère M. de Gannes-Falaise, alors en France. Malheureusement, c'est déjà tout, et le voyageur Kalm ne nous renseigne guère d'avantage. Parlant de la cathédrale: "On travaille en ce moment à l'orner," dit-il, mais les détails sont rares: "La chaire est dorée ainsi que plusieurs parties de l'église." C'est ce qui l'a surtout frappé et nous y reviendrons.

On avait réinstallé le trône de l'évêque, jadis donné par le Roi.—Monseigneur avait déclaré, le 10 mars 1747, "qu'il voulait bien donner à l'église telle quelle tous les ouvrages de menuiserie et tous les ornements qu'il avait fait faire, montant environ à quatre mille livres." (Ms. 16, p. 73), mais quels ouvrages, quels ornements? Ce n'est pas dit. On sait seulement que le 2 novembre 1749, il se charge de rétablir le retable de la chapelle Sainte-Anne." (Ms. 33, p. 18).

On sait un peu plus quand le curé Dosque, en 1773, le quatrième dimanche de l'Avent, dans cette église nouvellement reconstruite, mais terriblement froide et lamentablement nue, exprime sa douleur de ne plus revoir ce qui, voilà quinze ans, faisait le charme de ses yeux et de son cœur: "Ne vous rappelez-vous pas ces beaux taber-



nacles, ces sculptures si bien exécutées, ces excellents tableaux qui décoraient autrefois les autels de cette église, ces statues parlantes qui les entouraient, les riches ornements qui y servaient, ces balustrades si propres, ces instruments mélodieux qui réjouissaient le cœur, une chaire magnifique d'où l'on annonçait la divine Parole, ces belles cloches qui, par leurs sons mélodieux célébraient la majesté du culte suprême auquel on invitait les fidèles?... Qu'y voyez-vous maintenant qui ne vous pénètre d'affliction en la voyant si peu ornée? etc." Ce curé est savant: il cite l'Écriture sainte: *Quis in vobis... Confortare Zorobabel*. Il est sage aussi: "Vous allez peut-être vous figurer que je veux annoncer une quête publique: j'ai déjà déclaré que je n'en ferai qu'une cette année pour le motif que vous savez..." (pour le presbytère).

Mais on l'a déjà vu ailleurs, les années passent et c'est à peine si la Fabrique peut pourvoir au strict nécessaire. Puis enfin, le dimanche de la Passion, 1786, le curé, à propos de la rente des bancs, fait entendre que les marguilliers voudraient bien faire quelque chose de plus, mais voyez comme les paroissiens sont peu pressés, peu généreux pour l'église, puisqu'il faut dire le mot. Et nous qui avons un bel article presque tout prêt sur la charité, la libéralité de nos ancêtres!

"Vous vous plaignez, dit M. Hubert, que votre église est nue, sans décoration, sans retables; mais nous n'avons pas la moitié de la somme qu'on nous demande pour ces ouvrages. Que voulez-vous que nous entreprenions si vous négligez de satisfaire à ce que vous devez à l'église?... Il faut vous plaider, faire de nouveaux frais, perdre son temps dans la Cour et les audiences; se quereller, se disputer pour avoir ses droits. N'est-ce pas nous décourager et nous empêcher de rien entreprendre en vous voyant si mal disposés?" (Ms. 70).

Assurément ce n'est pas flatteur, mais petit à petit, la leçon a dû produire son effet, car sept ou huit mois après, le même M. Hubert écrit dans son livre de Prônes pour le troisième dimanche de l'Avent (Ms. 70):

"Nous sommes enfin déterminés à faire travailler prochainement à la décoration du chœur et du sanctuaire de cette église. Depuis longtemps vous gémissiez de la voir si nue, si peu ornée; nous espérons que dans peu vous serez contents et satisfaits.... Si quelqu'un d'entre les entrepreneurs et menuisiers de cette ville se croit capable de faire un beau plan.... de donner un juste devis, de l'exécuter en bon bois, de faire les premières avances de cette entreprise, il pourra se présenter dans l'assemblée qui sera indiquée dimanche prochain, avec ses plans et ses propositions...."

Jusque là en effet, les mémoires signalent très peu de travaux qui eussent été faits à l'intérieur de l'église:

Vers 1768: Une chaire à prêcher avec un escalier simple et son couronnement, donnée à la Fabrique par le Sieur Baillargé, maître-menuisier (Cl. 12, no. 87). Elle sera remplacée en 1776 par une plus belle, don de Mgr Briand.

1770 ou 1771: A Joseph Verreau pour deux bénitiers en pierre taillée, 12 livres. (Cl. 4, no. 117).

Même date: Par M. Noel Voyer, 841.10 qu'il a payées à Le Vasseur sculpteur, pour un chandelier pascal de 9 pieds de haut. (Ms. 17, p. 13).

1775: Marché avec maître Pierre Normandeau pour la table de communion, façon de l'ordre corinthien, 600 livres ou shillings de la province (Cl. 4, no. 46).—Normandeau n'exécuta peut-être pas son marché, car on trouve en 1777: "A maître Baillargé pour la balustrade ou table de communion, 500 livres. (Ms. 9, p. 229).

Le curé a parlé, mais évidemment ce n'est pas tout encore cette fois. Il faudra bien attendre à la fin d'avril 1787 pour donner au projet le temps de mûrir. Une assemblée a lieu enfin à ce moment-là, et il y est dit que, "depuis plus d'un an, il est question entre Messieurs les Marguilliers de faire faire dans le chœur de l'église paroissiale de cette ville des ouvrages propres à lui donner les embellissements dont elle a besoin depuis si longtemps, tant par sa nudité actuelle que par sa qualité de première église de la Province..." (Ms. 17, p. 100).

M. le curé est là, mais pour une raison ou pour une autre, c'est le bedeau Gatien qui lit son mémoire ou sa lettre à l'assemblée. C'est un peu le prône de quatre mois auparavant: "Depuis longtemps vous gémissiez, etc..." "MM. Baillargé, père et fils, ont exhibé un plan suivi et accompagné d'un devis... pour le fond du chœur ou retable et le contour, y compris le trône de l'évêque.... Ils fourniront toute cette sculpture dans le cours de cinq années... pour la somme de vingt-cinq mille livres, la livre de 20 sols."

On le voit, il ne s'agissait encore que d'un décor partiel, celui du chœur, mais la confrérie des menuisiers veut être la première à donner le bon exemple en embellissant à ses frais la chapelle Sainte-Anne, chapelle où, depuis 130 ans, elle se réunit tous les mois pour ses pieux exercices. Dans un vieux cahier in-folio conservé au presbytère de Saint-Jean-Baptiste et intitulé: *Nouveau registre de la Confrérie de Sainte-Anne, allant de 1820 à 1825 inclusivement*, on lit ce passage intéressant (p. 3): L'état de pauvreté où se trouvait réduite l'église de la Paroisse et particulièrement la chapelle Sainte-Anne, engagea MM. les Menuisiers à recueillir quelques argents de quêtes et de contributions volontaires afin d'orner cette chapelle d'un tableau et d'un retable. La chose fut arrêtée et convenue... et le tableau (que l'on y voit aujourd'hui) fut fait et posé par le Sr François Baillargé, pour la somme de six cents livres, ancien cours.

"Le 15 avril 1789 il se tint à la sacristie de la paroisse une assemblée des menuisiers présidée par M. Hubert, curé de Québec, dans laquelle ces messieurs contractèrent avec Monsieur Pierre Aimond, maître-menuisier et sculpteur pour la façon du retable qui décore aujourd'hui la chapelle Sainte-Anne pour le prix de 2,500 livres, aussi ancien cours. Le dit retable fut posé dans l'année 1791."

Nous savons par ailleurs, qu'à l'assemblée de 1789, "MM. Jean-Pascal et Jean-Baptiste Létourneau, maîtres-forgerons, avaient offert de fabriquer *gratis* les pattes en fer nécessaires pour attacher le retable à la muraille."

Pierre Aimond avait fait précédemment avec succès "les armoires de la sacristie". (Cl. 4, no. 109), et il devait dans la suite avoir l'honneur de travailler souvent pour la fabrique. En l'année 1800 il paraît encore dans les comptes pour une somme de 2,155 livres. (Ms. 11, p. 380).

Mais nous avons nommé les Baillargé et il est temps de faire connaître un peu plus ces dévoués serviteurs de Notre-Dame, père, fils et petits-fils, à qui l'histoire de notre art canadien, si nous en avons un, devra consacrer ses meilleures pages, parce qu'ils en ont été les précurseurs. A la considérer dans son ornementation architecturale et sculpturale, la cathédrale que nous avons perdue était, jusqu'aux travaux ou restaurations les plus récentes, leur œuvre personnelle presque dans son entier. Les pilastres cannelés du chœur avec leurs magnifiques chapiteaux, la corniche qui l'entourait, les chapelles latérales avec tous leur ornements, le baldaquin monumental placé au fond de l'abside, la plupart des statues, les reliquaires, le trône épiscopal, la chaire, le banc d'œuvre, les encadrements des tableaux: tout cela très fouillé, très orné et quelquefois même un peu trop, était le travail, non de leurs ouvriers, car il n'en avaient pas pour ces choses délicates, mais de leurs propres mains.

Jean Baillargé avait quinze ans lorsqu'il vint en Nouvelle-France avec Mgr de Pontbriand, son protecteur. Dès son arrivée, en août 1741, il fut envoyé par l'évêque à l'école des arts et métiers de Saint-Joachim sur la côte de Beaupré, et plus tard, placé en apprentissage chez un architecte de Québec. C'est lui, on s'en souvient, qui en 1766, quand il s'agissait de rebâtir la cathédrale, en dressait le plan de "charpente et menuiserie", l'exécutait avec Dauphiné, surmontait d'une lanterne l'octogone du clocher, faisait la chaire et le banc d'œuvre, deux choses déjà fort belles, mais qui le seront encore davantage dans un prochain avenir.

(à suivre)

P.-V. CHARLAND, O.P.



# "L'ÉVOLUTION DU CANADA FRANÇAIS"<sup>(1)</sup>

PAR

G.-E. MARQUIS

*A propos du récent ouvrage de M. Jean-Charlemagne Bracq.*

Tel est le titre d'un nouveau volume qui vient de paraître et qui est destiné, croyons-nous, à avoir une répercussion considérable, non seulement au Canada mais aussi aux États-Unis. C'est le plus fort plaidoyer en faveur des Canadiens français qui ait été écrit depuis longtemps. Procédant à la lumière des faits et s'appuyant sur l'histoire, l'auteur déclare, dans l'*Introduction* de son ouvrage, qu'il en connaissait vaguement l'existence depuis un demi-siècle, mais ne découvrit leur valeur réelle que tout récemment, et il croit que nous devrions être mieux connus, et nos mérites, comme peuple, mieux appréciés.

M. Bracq, bien que Français d'origine — il est natif de Cambrai — demeure aux États-Unis depuis près d'un demi-siècle, où il a été professeur de langues romanes dans un collège. A sa retraite depuis quelques années, il a voulu occuper d'une façon intéressante et non moins utile les loisirs de sa verte vieillesse, en écrivant les pages que nous allons analyser.

Plusieurs écrivains autochtones se sont plu, naguère, à parler du Canada français — si souventes fois vilipendé par ignorance ou fanatisme — et ceux qui, depuis quelques années, nous ont défendus avec le plus de conviction et de talent sont des hommes comme John Boyd, William-H. Moore, Arthur Hawkes et H. Morley, tous hommes de haute culture qui avaient appris à nous connaître et à nous considérer comme des égaux.

La même sympathie ne nous a pas toujours été montrée, ni la même justice rendue, par certains pamphlétaires d'outre-45ème ligne, qui se sont évertués, dans bien des circonstances, à jeter du discrédit sur le Canada français, sans le bien connaître — quand ils ne l'ignoraient pas totalement.

Une des attaques les plus violentes contre la province de Québec parut dans l'un des plus grands journaux de New-York, le *New-York Times Magazine*, qui essaya, au temps de la Grande Guerre, de nous discréditer d'une façon ignoble. Un des rédacteurs de ce journal avait ramassé, ici et là, au cours d'une courte visite dans la province de Québec, des bribes de conversations et, sans mieux se renseigner, il écrivit, sur les Canadiens français, des articles où nous étions calomniés. Prié de se rétracter le *New-York Times Magazine* ne tint aucun compte de nos protestations.

On me demandera peut-être pourquoi rappeler ces faits, qui datent déjà de plusieurs années et que la plupart ont depuis longtemps oubliés. C'est pour signaler une fois de plus le danger qu'il y a de vouloir faire de l'histoire sans en connaître même la première page, ou de tenter un essai de psychologie, au sujet de certaines classes de la société, après en avoir coudoyé tout au plus quelques membres qui, parfois, ne sont pas toujours les prototypes les plus représentatifs de cette agglomération ethnique.

L'auteur de *l'Évolution du Canada Français* était trop sage pour commettre une erreur aussi grossière. Depuis plusieurs années, il a consacré tous ses loisirs à la lecture d'ouvrages, tant de langue française que de langue anglaise, se rattachant à l'histoire et au développement social et économique du Canada français. De plus, il a fait de nombreux séjours dans la province de Québec, dans les villes comme dans les campagnes, où il est venu en contact avec les diverses classes de la société. Il connaît aussi bien nos cultivateurs et nos ouvriers que nos professionnels, nos hommes politiques et notre clergé.

\* \* \*

Si, dans le passé, nous avons eu à redire assez souvent contre la malveillance ou l'ignorance de certains écrivains qui s'étaient occupés

(1) "*The Evolution of French Canada*". Volume de 467 pages in-huit, édité par The McMillan Co., New York. Prix : \$3.00 l'unité. En vente à la Librairie Garneau, limitée, Québec.

de nous surtout pour nous dénigrer injustement, nous aurions tort, cette fois-ci, de nous plaindre puisque, bien au contraire, M. Bracq s'est évertué, oserais-je dire, à ne trouver que des qualités chez nous.

Son volume ne contient pas moins de 24 chapitres et chacun renferme une tranche de la vie de nos compatriotes avec une profusion de faits, de statistiques et de dates qui nous font comprendre que l'auteur n'a voulu rien négliger, afin de bien faire pénétrer la conviction dans l'esprit du lecteur anglophone. Nos origines sont fouillées, et l'écrivain s'efforce de faire saisir les causes qui ont influé sur notre mentalité. Pour y arriver, il remonte jusqu'au premiers temps de la colonisation de la Nouvelle-France.

Il affirme que le Canadien français ne ressemble pas au Français du Grand Siècle, excepté à certains égards, attendu que la vie et l'histoire respective de la Vieille et de la Nouvelle-France, au commencement du XVIIe siècle, furent dissemblables. Ceux qui ont le plus contribué à donner le ton à la population, dans les premiers temps de la colonie française, sont les curés, les seigneurs et les capitaines de milice de l'époque. Les colons français du temps étaient protégés de telle façon par le roi de France que leur liberté en fut maintes fois entravée. Comparés à leurs voisins du Sud, ils étaient en quelque sorte traités comme des enfants.

M. Bracq rappelle quelques-unes des qualités de nos ancêtres et surtout leur accroissement si remarquable. Il cite à ce sujet des exemples tout à fait typiques et, vu le petit nombre d'immigrants venus de France, cela explique pourquoi il y a tant de familles qui portent le même nom. Ainsi, dit-il, "parmi 5,680 prêtres, moines et religieux, nous en avons trouvé douze de chaque sorte qui portaient les noms de Simard, de Poirier et de Labelle; 14 répondant chacun au nom de Michaud, de Lemieux et de Leclerc; 17 du nom de Desjardins; 20 Morin; 21 Gagnon; 30 Gauthier; 32 Côté; 33 Tremblay; 40 Roy et Pelletier". L'auteur résume ce chapitre en peu de mots: "Dans les classes supérieures, aussi bien qu'au milieu de la masse, les Canadiens français ont évolué et forment une nouvelle nationalité qui ressemble aussi peu à leurs ancêtres que les Américains ressemblent aux Anglais".

\* \* \*

A propos de nos origines, je tiens à relever une assertion où l'auteur manque certainement de précision et qui, laissée telle quelle, remet en cours cette légende que le baron de la Hontan s'est plu à raconter sur le caractère de nos ancêtres. Bien que le coup de grâce ait été donné maintes fois à ces racontars mensongers, il faut encore, de temps à autre, *retuer* ces morts.

M. Bracq affirme, dans le premier chapitre de son ouvrage, ce qui suit: "Le professeur Charles-W. Colby, l'un des historiens les plus documentaires du Canada, prétend que les colonies américaines ne reçurent pas moins de 50,000 immigrants qui sortaient des prisons, et dont le passage était payé, — et qu'il en fut ainsi au Canada français. La même assertion est faite par l'historien canadien, Alfred D. de Celles, bien que celui-ci ajoute qu'il n'en vint aucun après 1750".

La première partie de cette version laisse entendre que le Canada français reçut aussi environ 50,000 immigrants, qui n'étaient autres que des prisonniers venus de France, pendant que la deuxième laisse sous l'impression que M. de Celles corrobore cette affirmation. Or, voici ce que M. de Celles écrit lui-même, à l'endroit désigné par l'auteur, M. Bracq, c'est-à-dire à la page 53 du volume XVe de l'ouvrage intitulé *Canada and its Provinces*: "Ne voulant ou étant incapable d'envoyer des émigrants au Canada, un ministre français se rattrapa par un moyen de colonisation plutôt vulgaire (crude). D'après



Salone, il y dirigea un certain nombre de prisonniers. Ceux-ci furent mal reçus à Québec; les évêques de même que les gouverneurs présentèrent à Versailles de vives protestations au duc d'Orléans, alors régent de France pendant la minorité de Louis XV, mais on continua à y diriger des prisonniers au nombre d'environ trente par année. A remarquer, toutefois, que ces émigrants n'étaient coupables que d'offenses mineures. Plusieurs avaient été mis en prison pour avoir fabriqué et vendu du sel, contrairement aux règlements; d'autres avaient été arrêtés pour braconnage ou pour avoir pêché dans des eaux défendues. L'on affirme que tous ces hommes coupables tout au plus d'avoir enfreint ces règlements par besoin, pour gagner leur vie, devinrent, plus tard, de bons colons. La nouvelle atmosphère où ils étaient appelés à vivre et à gagner leur pain et l'ambiance créée par une population craignant Dieu, contribuèrent à les reformer. Si, par hasard, quelques-uns de ces immigrants commettaient des méfaits ou refusaient de travailler, on les renvoyait en France".

Voilà qui change assez singulièrement, comme on le voit, la simple assertion que fait M. Bracq, comme on l'a vu au commencement de ce paragraphe. C'est ainsi que la concision, que l'on compte parfois comme l'une des qualités du style, en devient un défaut quand elle entrave l'exposition de la vérité sous toutes ses faces. L'affirmation était trop grave et surtout trop injurieuse pour nous, quand nous la savons fautive, pour ne pas y ajouter des précisions ni apporter des témoignages revendiquant notre honneur. Nous croyons sincèrement que ce passage avait échappé à l'attention d'ordinaire avertie de M. Bracq qui, d'ailleurs, dans tout le reste du volume, prouve qu'il nous est absolument sympathique.

\* \* \*

La formation religieuse des Canadiens français, dès le début de la colonie, sert de thème à une autre étude, et sans donner un travail aussi fouillé, à ce propos, que celui de Georges Goyau, dans son récent volume intitulé *Les Origines Religieuses du Canada*, l'auteur n'en expose pas moins une thèse fort intéressante, bien que sa façon de penser et de traiter ce sujet établisse qu'il ne possède pas nos croyances. En effet, M. Bracq est Huguenot, mais un Huguenot à l'esprit très large et qui, à nulle part au cours de son travail, n'a laissé échapper un mot qui soit de nature à blesser un catholique. Avec Garneau, il déplore l'exclusion des Huguenots parmi les colons qui vinrent fonder la Nouvelle-France et il ajoute même: "L'affluence de protestants, de juifs et même de libre-penseurs aurait été profitable à l'établissement de l'Église elle-même. Au lieu d'avoir 3,000,000 d'adhérents, elle (la colonie française) en aurait peut-être aujourd'hui dix fois ce nombre. Dans tous les cas, à nulle part le catholicisme n'est plus vivant que dans les pays protestants". Voilà une opinion qui est certainement discutable, mais nous laissons ce soin à d'autres plus autorisés.

L'auteur rappelle que Mgr de Laval, premier évêque, fit preuve de grandes qualités, non seulement au point de vue de l'administration de l'Église, mais aussi des affaires civiles du pays. Il énumère encore les œuvres accomplies par les différentes communautés religieuses, dès le début de la colonie, et il leur rend un hommage bien mérité: "Les prêtres sont des hommes de valeur. Leur héroïsme du passé est digne de tout éloge et encore aujourd'hui, ils méritent notre appréciation. Aucune Église ne pourrait montrer un record plus élevé en sacrifices et en services".

\* \* \*

Sur les causes économiques de l'ascendance britannique au Canada, l'auteur a groupé une masse de preuves qui établissent, de la façon la plus nette possible, que la fortune a toujours souri aux Anglais, pendant que les nôtres eurent à lutter contre mille et une difficultés, sans compter qu'ils furent laissés, au lendemain de la Cession, dénués de tout. La Grande-Bretagne avait obtenu de la France, après le traité de Paris, une indemnité de \$560,000. en bons et de \$120,000 en argent, pour les Canadiens, afin de racheter les dettes contractées par les autorités militaires envers les habitants, au cours de la guerre des Sept-Ans. Les Canadiens, malheureuse-

ment, s'étaient empressés de vendre leur monnaie de papier à des courtiers anglais, qui l'avaient achetée à un pourcentage insignifiant de sa valeur au pair. Quand l'indemnité française arriva, les Anglais s'empressèrent de retirer 100 cents dans la piastre pour cette monnaie de papier.

Il serait trop long de rappeler ici toutes les preuves accumulées par l'auteur pour établir l'origine de cette ascendance anglaise au point de vue économique, mais nous ne pouvons résister au désir d'en signaler quelques-unes. Les terres sont données à des favoris; les royalistes sont reçus à bras ouverts et il n'y a rien de trop beau ni de trop bon pour eux. Les contrats de tous genres sont toujours donnés à des compagnies anglaises et les monopoles les plus fructueux leur sont encore réservés. Un auteur anglais du nom de Beckle Willson va jusqu'à dire que sur les \$2,400,000,000. que l'Angleterre a placés dans les industries du Canada, pas un dollar n'a été donné à une entreprise canadienne-française. Même le clergé protestant était fortement aidé dans son œuvre de propagande évangélique et c'est le roi lui-même qui fournit les fonds nécessaires pour la construction de la cathédrale anglaise de Québec. Le prince régent avait même promis à tout ministre qui passerait dix ans dans le Haut-Canada, une pension annuelle de cent livres sterling pour le reste de ses jours. Un autre auteur affirme que les sociétés anglaises contribuèrent pour une somme de \$100,000,000, au cours du XIXe siècle, pour tenter de protestantiser nos ancêtres.

Après la guerre des Sept-Ans, non seulement nos compatriotes sortaient ruinés, mais ils étaient un peu comme les animaux des forêts, c'est-à-dire sans abris, puisqu'il est avéré par des documents historiques que les Anglais brûlèrent et détruisirent au-delà de 1,400 bonnes maisons de cultivateurs, échelonnées sur les deux rives du St-Laurent, sans compter que la ville de Québec elle-même n'était plus qu'une ruine.

Que nous ne soyons pas aussi avancés que nos concitoyens de langue anglaise au point de vue fortune, industries et commerce (certains commerces seulement, puisque nous en contrôlons quelques-uns), il n'y a rien de surprenant dans cela, mais ce qu'il y a d'étonnant à constater c'est que beaucoup de gens sont encore prêts à nous lancer la pierre et nous reprocher de manquer de sens pratique.

M. Bracq termine ainsi ce chapitre remarquable: "Le Canadien français, bien que non indifférent à la vue des valeurs matérielles, préfère et honore avant tout sa religion, la culture intellectuelle, les bonnes manières et l'altruisme. Quoique loyal à la Grande-Bretagne il reste attaché à sa langue, à ses lois et à sa foi. Il se rappelle qu'il y a une éternité. Il aime tout ce qui a contribué à assurer sa survivance: ses écoles, ses collèges, ses universités, sa vie sociale, sa littérature, ses arts, et il ne le cède à personne en philanthropie. Il a moins d'argent que les Anglo-Canadiens, mais il vit plus heureux. Il est attaché à la vie agricole, non pour acquérir une fortune rapidement, mais comme l'un des moyens de se rendre utile à son pays et de servir son Dieu. Il est vrai, comme l'a dit un Anglo-Canadien distingué, le Dr Douglas, que l'enseignement de l'Église n'est guère propre à promouvoir l'avancement matériel ou à développer l'initiative individuelle. Les Canadiens français ont jusqu'ici manqué d'entraînement pratique, mais il faut admettre, d'autre part, que dans la lutte commune pour l'existence entre les deux peuples, des causes politiques et économiques, plutôt qu'une cause ethnique, ont été les deux grandes phases déterminantes des deux unités nationales".

Le Dr Douglas, comme bien d'autres de ses congénères religieux, s'imagine-t-il que l'Église catholique est une organisation commerciale ou industrielle? Pourtant, notre clergé, ici, a été la cheville ouvrière de tous les progrès matériels et de la plupart des initiatives heureuses...

\* \* \*

M. Bracq n'a pas voulu ignorer, dans son exposé, les difficultés par lesquelles sont passés nos ancêtres au lendemain de la Cession du pays et il nous fait un tableau réaliste des tentatives du vainqueur pour nous assimiler. Il n'est pas tendre vis-à-vis les Anglo-Saxons et il met à nu bien des laideurs dont nous avions en quelque sorte



oublié l'image. Mais comme il est bon que la vérité soit connue de tous, surtout de nos concitoyens de langue anglaise de la génération actuelle et principalement de nos voisins les Américains, nous sommes gré à M. Bracq de ces pages où il expose ces exactions sans ménagement et s'élève avec rigueur contre les traquenards qui nous furent tendus dans ces jours sombres.

Les revendications des opprimés furent souventes fois portées au pied du trône et, nous sommes heureux de le déclarer, écoutées d'une oreille bienveillante et bien souvent les griefs dont on avait à se plaindre furent réprimés. Le mal ne venait pas tant de la Métropole que des bureaucrates qui s'étaient jetés sur le Canada comme des vautours sur une proie. A ceux qui ont pu accuser le Canadien français de se montrer déloyal, dès les premiers temps du régime anglais, nous pourrions apporter une foule de preuves du contraire, mais qu'il nous suffise de rappeler cette réflexion que faisait Laurier à ce sujet: "Ce qui aurait pu paraître incroyable jadis, c'est que les institutions britanniques, sur ce continent, aient été sauvées par les hommes qui avaient été vaincus sur les Plaines d'Abraham". William-H. Moore, à son tour, affirme d'une façon typique, la même vérité: "Sur les quatorze colonies que la Grande-Bretagne avait en Amérique, au commencement du dernier quartier du XVIIIe siècle, treize étaient anglaises et protestantes, il n'y en avait qu'une de française et de catholique et c'est celle-ci qui est demeurée loyale". Arthur Hawkes déclare que: "Les Canadiens français refusèrent de manquer à l'allégeance jurée et, à cause de ce refus, le Canada est britannique et ne forme pas une république aujourd'hui".

\* \* \*

Les troubles de 37 et 38 sont encore étudiés par M. Bracq avec abondance de preuves qui établissent clairement que, dans cette circonstance pénible, nos compatriotes se révoltèrent non contre la Métropole mais contre les autocrates qui voulaient les asservir ici. Puis l'auteur en vient à faire l'histoire du gouvernement autonome dont nous jouissons aujourd'hui, et met en lumière les principaux hommes qui en ont été les forgerons, comme Lafontaine et Cartier.

Les années pendant lesquelles sir Wilfrid Laurier fut premier ministre du Canada sont aussi analysées attentivement et il fait un portrait des plus flatteurs de ce compatriote remarquablement doué, qui est descendu trop tôt dans la tombe, il y a quelques années.

Plus loin, l'auteur passe en revue les principaux hommes qui ont contribué à mettre en relief le gouvernement de la province de Québec et il n'a garde de rendre justice à ceux qui se sont le plus distingués dans la gestion de nos affaires publiques. Il rend hommage à des hommes de première valeur comme P.-J. O. Chauveau, sir Adolphe Chapleau, Honoré Mercier, F.-G. Marchand, sir Lomer Gouin et enfin celui qui tient aujourd'hui les rênes du pouvoir, l'honorable L.-A. Taschereau.

M. Bracq s'applique à faire ressortir les bons côtés de la politique qui se développe depuis le commencement du siècle, dans la province de Québec, et qui fait que celle-ci tient un rang honorable parmi ses sœurs de la Confédération. Sir Lomer Gouin occupe une large part dans l'esprit et dans le cœur de l'auteur et il lui rend hommage pour l'impulsion qu'il a su donner à tout ce qui peut contribuer au développement et à la prospérité de notre province. L'œuvre du premier ministre actuel est aussi exposée avec beaucoup de clarté et il sait reconnaître les qualités éminentes de ce politique qui illustre une fois de plus le proverbe: "Bon sang ne saurait mentir".

\* \* \*

A propos de la langue que nous parlons, M. Bracq a vécu assez longtemps au milieu de nous pour en apprécier la valeur et se rendre compte de sa pureté. Voici ce qu'il écrit, entre autres choses, à ce sujet: "Leur français est bon quand nous le comparons classe par classe—exception faite de la haute société de Paris—avec celui de la population française de France. Le Canada français n'a pas plusieurs langues, comme la vieille mère patrie—le provençal, le basque, le breton et le flammand, qui ont laissé leur trace sur la langue na-

tionale et, de plus, n'a pas de dialecte". Plus loin, il ajoute encore: "Il est douteux que le bûcheron de France possède un meilleur langage que celui de la province de Québec. La classe moyenne ordinaire dont le langage a été amélioré, grâce au développement de l'instruction publique, parle un aussi bon français que la même classe vivant dans les grands centres, en France. Dans Québec, cette classe, n'en est pas une qui est surbordonnée comme en France, mais c'est celle qui est prédominante.

Un gentilhomme de Normandie vint s'établir au Canada. L'auteur lui demanda comment le français du Canada pouvait se comparer avec celui du village qu'il venait de quitter là-bas. Sans hésiter, celui-ci lui affirma que la langue parlée autour de lui, dans le Nouveau Monde, était plus pure. Nous pourrions ajouter encore d'autres témoignages rapportés par M. Bracq, à ce sujet, mais nous croyons que ceci suffit pour édifier ceux qui auraient encore des doutes, comme, entre autres, certaines soliloques torontonniens qui croassent le *Parisian French*.

\* \* \*

L'auteur appuie assez longuement, ailleurs, sur l'œuvre des Anglo-Saxons au Canada et son influence au point de vue du développement de nos institutions gouvernementales. Il affirme que la nouvelle vie politique dont nous jouissons est le cadeau le plus grand que l'Angleterre ait fait au Canada français, et son moyen d'assimilation le plus efficace.

L'interpénétration anglo-française est étudiée dans un autre chapitre où il est établi que ce rapprochement a contribué à cimenter davantage l'union entre les deux races qui cohabitent en terre canadienne. Toutefois, nous devons ajouter que nous n'avons pas, pour cette "interprétation" comme l'appelle l'auteur, la même admiration que lui. Dans la plupart des cas, c'est nous qui y avons perdu, si l'on en excepte les petits groupes écossais qui furent noyés dans un océan franco-canadien, comme celui de la Malbaie et ailleurs. Le Canadien français ou la Canadienne française qui allie sa destinée à un anglophone, passe presque toujours fatalement du côté d'Albion et les enfants issus de ces unions sont, à de rares exceptions près, perdus pour nous. L'auteur fait remarquer, en terminant ce chapitre, ce qui suit: "Il y a bien des gens qui croient que les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais sont anormales, tandis que la vérité c'est qu'il n'y a là que la répétition de l'expérience de plusieurs nations, quand des hommes d'origines différentes ont été forcés, par la fortune de la guerre ou à cause de considérations domestiques, à vivre sous le même drapeau". Après avoir rappelé plusieurs pays où cette dualité existe, l'auteur déclare que "le Canada devrait trouver, dans sa dualité nationale, une source d'élévation sociale, comme aussi de distinction et de force".

\* \* \*

La vie rurale de nos habitants et leurs coutumes n'a pas manqué non plus de frapper et de toucher profondément, par leur simplicité, un auteur aussi averti que celui qui a écrit sur *l'Evolution du Canada Français*. Il repasse tour à tour nos auteurs qui ont écrit les plus belles pages sur cette vie simple et réellement admirable que mène notre population rurale, sous la direction sage, éclairée et désintéressée de son clergé. L'expansion de la vie canadienne-française, son développement au cours du dernier siècle, l'amélioration de notre agriculture et de notre commerce, sont encore des chapitres fouillés qui font mieux comprendre bien des situations et que ne peut saisir celui qui ne fait pas un retour en arrière. M. Bracq cite de nombreux témoignages, à cette fin, et ses affirmations sont appuyées sur des faits patents et des statistiques officielles. Nos capitaines d'industries et de commerce sont mis en lumière, tour à tour, et il nous fait voir que, sous ce rapport, comme sous bien d'autres, nous avons chez nous des hommes capables d'arriver aux sommets.

\* \* \*



L'évolution de la vie religieuse est une question qui tient au cœur de l'auteur et aussi la traite-il avec tout le soin qu'elle mérite et la largeur d'esprit qui le distingue. Bien que protestant, comme nous l'avons déjà écrit, ce qui d'ailleurs ne veut pas dire, dans notre estimation, que les opinions d'un protestant aient moins de valeur que celles d'un catholique, M. Bracq s'est efforcé de nous comprendre en pénétrant dans le sanctuaire de notre vie religieuse. Il en suit l'évolution depuis nos origines jusqu'à nos jours et il rend un hommage, bien mérité d'ailleurs, à notre hiérarchie, de même qu'à nos communautés religieuses. "Elles ont toujours eu, dit-il, et elles ont encore une prodigieuse influence sur la population, mais cela n'est pas dû à leur culture ou à leurs études théologiques, quoiqu'un bon nombre d'entre eux soient réellement instruits, bien qu'ignorant tout du catholicisme moderne en Europe".

Nous nous demandons, en face de cette affirmation, si l'auteur a assez bien pénétré les différentes classes de notre clergé pour se rendre compte parfaitement de ce que celui-ci sait et de ce qu'il ignore. Quoi qu'il en soit de cette opinion, nous avons, dans cette classe, comme dans les autres, une élite qui, je crois, est parfaitement au courant de tout ce qui a trait au catholicisme, soit en Amérique ou soit en Europe, puisque bon nombre de nos prêtres sont allés étudier en France et en Italie et ont vécu assez longtemps sur le continent européen pour se rendre compte de cette évolution, si évolution il y a, au point de vue du catholicisme.

L'auteur rappelle encore qu'il y a plusieurs associations et sociétés, dans la province de Québec, qui travaillent de concert avec le clergé et les communautés religieuses, à maintenir chez nous, dans toute son intégrité, notre vie catholique. Il signale aussi nos bibliothèques et nos publications et à propos de celles-ci, les précautions qui sont prises pour ne pas laisser pénétrer chez le peuple les germes délétères de la libre pensée et de tout autre courant d'idées philosophiques pernicieuses que l'on rencontre chez plusieurs peuples soit disant très modernes. Nos journaux, qui se font un devoir de soutenir l'autorité de l'Église, ne sont pas oubliés non plus. Dans tout ce qui a trait à l'évolution de notre vie religieuse, l'auteur croit voir une modification pour le mieux et il termine ce chapitre par les paroles suivantes: "Il est certain que la vie des catholiques romains, dans Québec, évolue dans l'organisme national, lequel se forge des pouvoirs plus étendus, capables de rendre des services plus considérables".

\* \* \*

L'éducation populaire a été aussi fouillée, je dirais presque à fond, par l'éminent professeur qui, toutefois, en affirmant qu'il nous reste encore bien des progrès à accomplir, ne manque pas de juger favorablement notre système d'enseignement; il admire surtout la liberté dont jouissent catholiques et protestants, à ce point de vue, dans la province de Québec. L'auteur, s'appuyant sur plusieurs écrivains qui ont étudié ce sujet, admet qu'un système scolaire qui n'a pas encore un siècle de développement ne peut avoir atteint, à tous les points de vue, les mêmes degrés de perfectionnement que ceux qui sont en cours depuis des siècles. Il a remarqué les progrès accomplis au point de vue de la construction et de l'aménagement des maisons d'école et l'attention que nous portons de plus en plus aux choses de l'hygiène.

Il signale encore les sacrifices considérables que font les parents, de même que le Gouvernement, pour développer notre enseignement et mieux rétribuer ceux et celles qui s'y consacrent. "Il y a dix ans à peine, dit-il, les dépenses totales pour fins d'éducation n'étaient de guère plus de \$6,000,000., tandis que, en 1921, elles avaient atteint au-delà de \$19,000,000." Si les chiffres du professeur étaient à date, il dirait que nous dépensons aujourd'hui \$25,000,000, pour soutenir nos écoles. C'est donc dire que, dans l'espace de moins de quinze ans, nous avons plus que quadruplé nos frais pour rendre l'école meilleure. Signalons, en passant, que l'auteur se réfère souvent à *L'Enseignement Primaire* pour y puiser des renseignements, ou se rendre compte de nos méthodes d'enseignement. "Les instituteurs, dit-il, sont loin d'être rivés aux vieilles méthodes. Dans certains cas, ils ont même accompli des innovations importantes".

Inutile d'ajouter que les communautés religieuses, d'hommes et de femmes, reçoivent leur juste part de louanges, à propos d'enseignement. Bref, dans ce chapitre, M. Bracq ne s'est pas tant appliqué à montrer le développement de notre système qu'à faire l'exposition d'une vie nouvelle par l'éducation populaire. "Cette vie elle-même, dit-il, a été d'une grande force pédagogique, aidée de l'influence du clergé, des séminaires et des conférences de tous genres qui sont données. La chaire a une portée éducative, de même que la presse, dont la circulation augmente rapidement. La Société St-Jean-Baptiste donne ou fait donner des conférences, des causeries et même des cours d'enseignement, comme elle distribue aussi des tracts et des polychromes pour enseigner l'histoire à la masse".

Après avoir repassé quelques-unes des autres activités qui concourent à notre éducation comme peuple, l'auteur termine par ces paroles: "Ce qui n'est pas un mince hommage rendu à la valeur de leurs écoles primaires, c'est qu'à l'Exposition de Paris, en 1900, les Canadiens français ont reçu un *Grand Prix*. Ce mouvement ininterrompue, ferme et énergique dans la poursuite de son objet, pourrait bien avoir comme devise celle de Victor Hugo: ni "*halte ni hâte!*"

\* \* \*

L'éducation supérieure attire aussi l'attention de ce professeur d'université et là, un peu comme un poisson dans son élément, il disserte sévèrement, mais avec un esprit large et averti, sur nos institutions et l'outillage qu'elles possèdent. Nous n'appuierons pas sur ce chapitre, mais nous espérons que quelqu'un, dont les aptitudes se portent vers nos plus hautes sphères éducationnelles, voudra bien dire, à son tour, ce qu'il pense des opinions que M. Bracq exprime au sujet de nos collègues et de nos universités, dans ce chapitre. Toutefois, que l'on me permette de citer une couple de phrases pour faire comprendre l'esprit qui anime leur auteur. Parlant de nos deux universités catholiques et françaises, il dit: "Ces deux universités ne sont pas des Sorbonne coloniales transplantées avec tout leur grand passé au Canada, jouissant de richesses illimitées et capables de prime abord d'édifier une institution idéale. Elles ne sont pas non plus remplies d'elles-mêmes, orgueilleuses et croyant qu'elles sont les meilleures universités qu'il y ait au monde. Elles se rendent parfaitement compte de leurs capacités. Leurs professeurs s'efforcent de les améliorer pour qu'elles développent chez leur élèves une culture plus moderne et pour que leurs examens deviennent de plus en plus difficiles".

\* \* \*

Nos compatriotes, qui se sont le plus distingués dans la Province, sont affichés sur l'écran que constitue ce volume, et l'auteur de *L'Evolution du Canada Français* en signale quelques-uns et fait admirer les œuvres que ces hommes bien doués et patriotes ont accomplies, tant chez les religieux que chez les laïcs. Parmi ceux-là, il y en a qui appartiennent à une autre génération, mais nous en comptons aussi plusieurs parmi nos contemporains. Les mieux doués et qui ont été chez nous les initiateurs des réformes dans le mouvement intellectuel, sont évidemment à l'honneur et l'auteur ne manque pas de leur rendre hommage. Nos journaux, nos revues et nos périodiques de tous genres font aussi partie de cette énumération et, comme un général d'armée, l'auteur les passe en revue et donne à chacun son mérite. Inutile de dire ici que nos hommes politiques, bien situés pour être en vue, ne manquent pas d'attirer l'attention de l'aimable panégériste. C'est ainsi, par exemple, qu'il exprime sa pensée sur sir Wilfrid Laurier: "*The choicest all-round personality in French Canada*"—c'est-à-dire "la personnalité la plus remarquable de tout le Canada français". Sir Lomer Gouin, d'après lui serait "l'incarnation de la volonté au service de la force, et s'il n'est pas le "penseur" de Rodin, il aurait pu servir de modèle au grand sculpteur pour un "Doer". L'honorable L.-A. Taschereau est buriné dans une phrase lapidaire: "Il pense d'abord puis il affronte". L'honorable Athanase David reçoit aussi sa part méritée de louanges du distingué professeur: "L'homme, dit-il, le juriste



et le secrétaire sont tous à la fois combinés dans un artiste et un écrivain distingué”.

Plusieurs autres passent ainsi sous la lentille de l'œil perçant de l'auteur et il en arrive finalement à la presse et à la mission qu'elle remplit chez nous. Parlant d'Henri Bourassa, il trouve que "C'est un homme très capable, ferme dans ses convictions et servi par une érudition et une force de production peu ordinaires". Après avoir relaté les principales phases de sa vie comme homme public et journaliste, lui avoir tour à tour décerné des compliments et fait certaines réserves sur son œuvre, il termine par ce trait: "C'est un pacifiste qui trouve ses délices politiques dans le sentir de la guerre nationale".

\* \* \*

Plus loin, l'auteur en vient à parler de la littérature canadienne-française et il affirme que celle-ci existe, puisqu'il en signale la naissance, bien qu'il ne lui donne pas de date précise. Il repasse tour à tour les ouvrages écrits par les premiers écrivains de la Nouvelle-France et il en arrive aux travaux les plus récents. Nos historiens sont aussi passés en revue et Garneau, notre premier historien, est celui que l'auteur préfère. M. Bracq n'oublie pas de dire un bon mot de nos femmes écrivains et il signale celles dont les chroniques se voient, chaque semaine, dans nos journaux. Les revues que nous possédons lui sont aussi familières et il veut bien les porter à l'attention publique, comme étant un crédit pour notre développement intellectuel. Le "Terroir", entre autres, est signalé dans les termes suivants: "C'est une modeste publication dévouée presque exclusivement au régionalisme, mais qui, toutefois, dans ce cadre restreint, est remplie d'intérêt". Ajoutons que la revue jugée par l'auteur est celle d'avant 1922, c'est-à-dire quand son format était moins de la moitié de celui d'aujourd'hui.

Il serait trop long de repasser ici tous les auteurs dont il est question dans ce chapitre et c'est pourquoi nous nous hâtons de tourner une autre page, renvoyant le lecteur qui voudra se renseigner parfaitement sur ce que pense M. Bracq de la littérature canadienne-française, au chapitre qu'il a publié à ce sujet. Toutefois, ajoutons que l'auteur déclare en terminant, ce qui est significatif, que la meilleure preuve que nous avons une littérature c'est que plusieurs de nos publications ont reçu des marques non équivoques d'admiration de la part de ceux qui sont le plus en état d'en bien juger. "Un fait patent, c'est que cette littérature a été couronnée à dix reprises différentes, remarquez bien ceci — dix fois — par l'Académie Française", ajoute-t-il.

\* \* \*

L'histoire des Canadiens français attire encore l'attention de l'auteur et, avec une abondance de renseignements, de citations et de références qui prouvent de façon évidente, jusqu'à quel point l'auteur s'est bien renseigné, celui-ci nous remet sous les yeux tous ceux qui ont écrit à ce sujet. Depuis les premiers historiens de la Nouvelle-France, Champlain, les Jésuites, Marie de l'Incarnation et bien d'autres, nous le voyons étudier tour à tour chacune de ces publications et nous révéler le sens de ce qu'elles contiennent de plus saillant sur notre évolution, depuis que nos ancêtres sont venus fixer sur ce sol d'Amérique.

"Garneau a été et demeure le plus grand historien que le Canada français ait produit. Il aurait été un grand historien n'importe où", Voilà ce qu'en dit, entre autres choses, M. Bracq. Celui-ci admire, dans Garneau, un catholique à l'esprit ouvert, bien que son libéralisme ait fait surgir des critiques amères, parfois, et non sans raison, puisque la deuxième édition de son Histoire a été corrigée par ce que l'abbé Casgrain a appelé "un ecclésiastique compétent". Son petit-fils, Hector Garneau, dans une nouvelle édition, publiée il y a peu d'années, a rétabli le texte intégral de son grand-père et il l'a même augmenté d'un grand nombre de notes et d'explications.

La plupart de nos écrivains de quelque importance sont signalés dans ce chapitre et l'auteur se fait un devoir de rendre hommage

à ces pionniers de la pensée canadienne comme étant ceux qui ont en quelque sorte, jeté les fondements de notre fierté nationale. Comme il serait trop long de faire mention de tous les écrivains qui ont fait de l'histoire chez nous, nous renvoyons le lecteur au volume même.

\* \* \*

La lyre de nos poètes ne pouvait être ignorée de M. Bracq, qui s'arrête à étudier leurs œuvres pendant quelques instants; il se plaît à citer ici et là quelques-uns de leurs vers. Comme ils sont nombreux encore de nos jours les écrivains qui s'expriment en vers plutôt qu'en prose, nous croyons qu'ils seront heureux de voir l'attention que leur porte l'auteur de *l'Evolution du Canada Français*. Il déclare que: "le Canada français a été entouré d'un mur de Chine de préjudice, à tel point que les étrangers ingèrent tout de la valeur et de l'étendue de sa culture poétique". Et c'est pourquoi il a voulu signaler les poètes à l'attention de ceux qui vivent en dehors de ce mur de Chine, c'est-à-dire les anglophones de l'Amérique du Nord en particulier.

L'écrivain fait l'histoire du développement artistique chez nous et il signale ce que nous avons créé de plus remarquable, bien que, toutefois, nous soyons encore dans l'enfance, à ce sujet. "Ils (les Canadiens français) emportèrent avec eux des goûts et des traditions que les Anglo-Canadiens n'ont jamais eus", déclare-t-il. Il signale les grands et nombreux tableaux qui furent apportés de France, au lendemain de la révolution et dont la plupart ornent encore nos temples religieux et nos maisons d'éducation.

L'Hotel du Gouvernement, à Québec, dont Eugène Taché fut l'architecte, est une "structure de belle venue et un spécimen des mieux réussis du style renaissance". Nos monuments publics ont aussi attiré l'attention de l'auteur et il en signale plusieurs comme étant remarquables. Nos peintres ne sont pas oubliés et M. Bracq note le genre de chacun, leurs travaux les plus remarquables, sans oublier cet artiste-dessinateur distingué qui s'appelait Henri Julien. L'auteur ne va-t-il pas jusqu'à déclarer qu'un dessin de la couverture du "Terroir", qu'il a tout spécialement remarqué, est ni plus ni moins qu'"exquis".

Comme on le voit, pas grand'chose n'a échappé à l'attention de ce nouvel argus, qui a promené ses yeux perçants sur tout ce qui s'est écrit, peint et chanté au Canada français. Il est certain qu'il ne ménage pas ses compliments, mais je ne crois pas qu'il y ait beaucoup de gens, chez nous, qui protestent à ce sujet, attendu que l'on nous a peu habitués à autant de mansuétude, dans le passé.

\* \* \*

Nos philanthropes sont signalés à l'attention publique, nous disons à "l'attention publique," puisque, chez les habitants de langue anglaise du Canada et des États-Unis, bien peu connaissent ce qui a été accompli par nos philanthropes, quoique ceux-ci, proportion gardée, soient peu nombreux à côté des milliardaires yankees. Toutefois, il était bon que le projecteur éclairant de l'auteur fut dirigé sur ces bienfaiteurs, et nous sommes tout particulièrement touchés de cette attention de sa part. Nous souhaitons, de plus, que cette publicité en amène un plus grand nombre à penser à la création d'œuvres qui auraient pour effet d'aider les nôtres à grandir.

"L'Anglo canadien illettré et ignorant prend encore, dit-il, des attitudes de conquérant et demande que les premiers habitants du pays abandonnent leur langue, leurs mœurs et leurs idéals, mais les esprits plus cultivés se rendent compte de la valeur des divers groupes ethnographiques". Ces "premiers habitants", dont parle l'auteur, c'est nous les Canadiens français et, dans un exposé fortement charpenté, il en vient à la conclusion que, pour le plus grand bien du Canada tout entier, nous devons garder nos qualités, et que nous aurions tort de songer à nous modifier, bien que, d'autre part, il nous engage fortement à travailler à notre développement intellectuel.



A plusieurs endroits, dans ce chapitre, l'auteur rappelle des paroles fort aimables prononcées à notre endroit, par des écrivains distingués et des hommes politiques remarquables, qui tous ont admiré le groupe canadien-français du Canada, en ont reconnu les qualités et apprécié la valeur. Il serait trop long de rappeler tous ces témoignages, vu qu'ils sont fort nombreux, mais il importait, pour l'auteur, de les aligner, afin de faire voir à ceux qui nous ont toujours considérés un peu, et même beaucoup, comme une race inférieure, que nous ne sommes pas d'une essence qui doit avoir honte de son passé.

\*  
\* \*

Nous espérons qu'un jour le volume de M. Bracq sera traduit en français, afin que nos compatriotes y puisent une leçon de fierté, se rendent compte du travail de géant que l'auteur a accompli, de l'impartialité dont il fait preuve et de la véritable mensuétude qui l'a animé et que l'on peut en quelque sorte toucher du doigt par les preuves qu'il nous en donne dans chacun des chapitres.

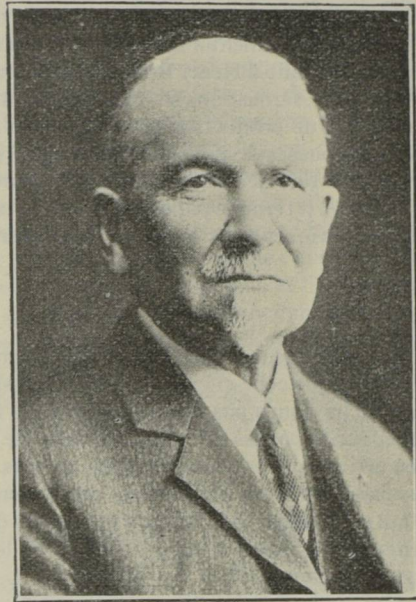
Son amitié pour nous peut l'avoir amené, d'une part, à ne voir que nos qualités et à fermer les yeux sur nos défauts et nos travers, mais, d'autre part, son expérience, son âge et sa science l'ont guidé et fait comprendre qu'il n'était pas appelé à signaler les petites taches de notre firmament — taches que nous connaissons tous et que nous nous efforçons, dans la mesure du possible, de faire disparaître au fur et à mesure que les années passent. Il s'est plutôt appliqué à faire voir ce qu'il y a de bon chez les nôtres, rendant ainsi justice à une origine, à des œuvres et à une mentalité qui valent bien, à maints points de vue, celles dont se glorifient les divers groupes ethniques qui nous environnent de toute part.

L'auteur a écrit son livre en langue anglaise et nous croyons qu'il a eu raison, parce que ce livre est appelé à pénétrer au sein d'une population dont le verbe est parlé par plus de 100,000,000 d'individus, tandis que le groupe français en compte à peine 4,000,000. Nous ne saurions terminer cette étude, trop longue et trop courte tout à la fois — trop longue sans doute pour l'attrait du style qui l'expose, mais trop courte étant donné l'importance du sujet — sans donner la conclusion de tout le travail de M. Bracq, conclusion qu'il est bien difficile de traduire, nous semble-t-il, pour rendre exactement la pensée de l'auteur. Toutefois, nous essaierons d'en esquisser au moins le sens, mais non sans avoir, au préalable, offert en notre nom à l'auteur de *l'Evolution du Canada Français* notre vif remerciement pour s'être fait notre avocat auprès de la population anglophone de l'Amérique du Nord; et puis le féliciter de l'attention qu'il y a apportée et de la peine qu'il s'est donnée pour livrer à la postérité une œuvre qui, jusqu'à présent, dans son genre, n'a rien de supérieur, croyons-nous.

Enfin, voici les dernières paroles de l'auteur: "Le temps et une énergie créatrice, aidés par des relations économiques plus étendues, par des contacts internationaux plus vastes et par la manifestation d'une vie plus intense, ne produiront pas la fusion, mais augmenteront le lien qui unit ces deux peuples sur une base de complète égalité et de liberté politique. Quant aux Canadiens français, leur civilisation, au point de vue matériel, peut avoir fait moins de progrès que celle de leurs concitoyens d'une autre origine, mais elle a souffert des pertes moins considérables de vertus cardinales. Tout dans leur histoire marque une avance continuelle, — aujourd'hui de plus en plus marquée. Si l'essence d'une vie nationale veut dire du mouvement, du développement, de l'expansion naturelle, de l'augmentation des richesses, de plus grands sacrifices pour l'instruction populaire, de la culture intellectuelle, des arts, de la philanthropie, du développement intellectuel de l'homme comme unité sociale, une adaptation plus flexible de la mentalité sociale, le maintien inébranlable de la force des croyances religieuses, l'augmentation graduelle du progrès chez le peuple — alors il faut en conclure que l'évolution du Canada français est en progrès d'une façon remarquable".

G.-E. MARQUIS.

## UN AMI DU CANADA FRANÇAIS



JEAN-CHARLEMAGNE BRACQ

(Suite de la page 125)

"JE ME SOUVIENS."

Vastes Plaines, immense étendue, quand je vous contemple tout un passé revit dans mon cœur; je crois voir surgir en bandes affolées, des héros triomphants et des héros vaincus, des braves de la France, des soldats d'Albion et Montcalm expirant, grand jusqu'au dernier souffle, et Wolfe glorieux, trouvant dans une immortelle victoire, l'éternelle récompense.

Par le sang de deux races fières, je vois les Plaines rougies Oh! que ce sang nous a valu de courage et d'orgueil. Peuple Canadien, après tant d'héroïsme, pouvais-tu naître autrement qu'intrépide?... Aux instants de lutte, si tu faiblis, fais le tour de Québec, demande à ces hauteurs de te parler d'autrefois, arrête sur les Plaines et revis 1759!


Souviens-toi combien de héros sont tombés pour avoir ton pays; souviens-toi que ta valeur vient d'eux, souviens-toi que tes ancêtres étaient d'une race noble et guerrière, souviens-toi qu'encore aujourd'hui leur sang coule dans tes veines et souviens-toi qu'avant tout, tu te dois à ton pays.

Que l'étranger qui te coudoie reconnaisse ta race fière, qu'après avoir visité Québec et ses monuments historiques, il puisse dire en quittant nos rives: "Ce peuples se souvient."


O cher passé de mon histoire  
Reviens, reviens  
Elle est fidèle ma mémoire,  
Je me souviens!

Madame HENRIETTE.





# LE CARNAVAL URUGUAYEN



PETITE CHRONIQUE, PAR RACHELLE

(Spécial au "Terroir")

Le continent austral fait tomber le carnaval en plein été. Il ne saurait être question de palais de glace dans ce pays-ci, où les gens qui n'ont pas voyagé ne connaissent pas la neige.

Mais, quel que soit le climat, on se déguise et habituellement en quelque chose de mieux que ce qu'on est dans la réalité, excepté pour ceux qui tiennent à s'enlaidir. Malheureusement, il arrive que certaines personnes préfèrent s'affubler de masques aux yeux pochés, aux nez démesurés, aux bouches lippues et s'habillent de façon grotesque.

Comme partout ailleurs, il se donne, à cette occasion, dans les hôtels, les clubs, les maisons privées des bals travestis, où l'élégance, l'originalité, la richesse des costumes est une fête des yeux. Les déguisements sont alors magnifiques. Ce sont : des Louis XII, des Henri II, des Napoléon, 1er, des Vercingétorix, des d'Artagnan, des don Juan, des Romains, des Grecs, des Arabes, des mandarins, des marquise de Pompadour, des duchesses de La Vallière, des Espagnoles sévères, des Japonaises en kimono de gala, etc.

Mais je veux noter surtout les manifestations populaires.

La municipalité contribue beaucoup à donner de l'animation aux fêtes carnavalesques. L'Avenue principale, le 18 de Julio, est illuminée d'une façon très artistique et constitue un cadre féérique pour le défilé. Sur tout le parcours, on installe dans chaque "cuadra" des arcs lumineux aux couleurs variées. En tête du Corso—les chars symboliques les véhicules de toutes sortes, remplis de masques les uns jolis, les autres fantasques et ridicules. Tous lancent du haut de leurs chariots, des serpentins, des confetti aux spectateurs, eux-mêmes largement approvisionnés. C'est la bataille de papiers multicolores, c'est l'échange parfois de paroles impertinentes, c'est la joie sous toutes ses formes, tandis que les fanfares, les sirènes se mêlent à ce tintamare. On crie, on rit à gorge déployée, on agite des grelots, des hochets originaux, et le diapason monte, s'élève jusqu'à produire un charivari étourdissant, qui met à tous un petit grain de folie en tête.

On organise dans tous les quartiers de la ville des comités qui s'occupent de faire construire dans chaque division, des kiosques décorés de panneaux symboliques, où ont lieu les "comparsas". Les uns récitent devant la foule amassée, les autres chantent, des groupes humoristiques y sèment de la gaiété.

Comme nous sommes en été, l'eau joue un grand rôle avec des seringues dites parfumées. On raconte qu'il y a un demi-siècle, le Carnaval revêtait, en ces contrées sud-américaines, une forme assez curieuse. On peut dire que durant toute l'année, on le préparait. A cet effet, on conservait les coquilles d'œufs sans les briser. Faisant un trou à l'un des pôles de l'œuf, il était vidé et conservé dans les barriques. Aux approches des jours gras, on les remplissait d'une eau légèrement parfumée, les trous étaient recouverts d'un peu d'étoffe enduite de cire; ainsi conditionnés, les œufs étaient placés dans des caisses et transportés sur les "azoteas", à côté des tines pleines d'eau et des bourses en papier. Au moment voulu, il

s'improvisait des batailles d'œufs, entre les habitants des maisons et les assaillants de la rue, debout sur des charrettes approvisionnées de caisses d'œufs préparés. Ces combats pochaient quelques orbites et si, dans le tas de projectiles, il se glissait un œuf pourri, ces réjouissantes escarmouches dégénéraient en bagarres assez sérieuses. L'eau des tines, englobée dans du papier de journaux, lâchée sur le passant, surprenait fort désagréablement. Et si le papier venait à manquer, les seaux d'eau dissimulés derrière les portes entrebaillées mouillaient dans les grandes largeurs. Il va sans dire que les vessies, seringues, "pompos" entraient dans l'attirail des ustensiles carnavalesques.

On est devenu plus paisible! La Commission défend ces manèges. Mais malgré toutes ces ordonnances prohibitives, la mode des ballons de caoutchouc gonflés d'eau ne disparaît pas, puisqu'à tout instant, en tramway, en auto, ici et là—on est sous la menace des jets intempestifs. Le mardi-gras, il y a projection d'eau à la plage! Ceux qui veulent rire et surtout se faire arroser n'ont qu'à passer après minuit dans ces endroits. Les fervents de ce sport aquatique viennent en auto, tous revêtus d'imperméables, pourvus de tuyaux d'arrosage, de marmites, etc. Lorsque commence les jeux d'eau, gare à ceux qui se promènent sur les remblais ou même auprès des maisons environnantes, car des balcons, on asperge les passants.

Pendant tous ces jours, on se promène en travesti. C'est tantôt Arlequin qui surgit, tantôt Cervantes guindé, ici un "gaucho", là une Carmen, une Pierrette, ailleurs un nègre passé au blanc, plus loin, un faux nègre frotté de suie, des débardeurs, des guenilleux, de toutes les catégories. Si quelquefois on remarque un déguisement joli, on rencontre hélas! trop souvent des vulgarités déconcertantes. C'est alors qu'on s'écrie que le bon goût ne court pas les rues!

Aussi, sommes-nous heureux de rencontrer un peu partout, des minois qui prennent drôlement au sérieux, leurs rôles. Tous les enfants veulent avoir leurs costumes, à partir du petit bambin qui ne marchait pas hier! Ils sont tous bien habillés. Il est rare de rencontrer un déguisement trivial. Ce qu'ils sont gentils, ces rois éphémères, ces beaux chevaliers en dentelles, ces officiers qui rêvent d'être un jour généraux! Ce qu'elles sont charmantes ces petites filles en robes longues, costumées à la Marie-Antoinette, à la Merveilleuse, en Bretonne, en Alsacienne. J'ai trouvé chez tous ces enfants, un air coquet, distingué et j'admire la maman qui inculque aux siens l'amour de la Beauté. C'est le souvenir le meilleur de tout mon carnaval uruguayen.

Dans le programme des fêtes, il y a de nombreux "corsos" mais le plus attrayant est la Bataille des Fleurs à la Rambla de Los Pocitos. Les jeunes filles profitent de ces jours fantaisistes! Elles peuvent abandonner pour un moment les conventions rigoureuses et flirter sous le masque. Toutes les voitures, tous les balcons, toutes les fenêtres sont garnis de têtes rieuses, qui lancent des flots de rubans variés et des pluies de pétales multicolores. Des idylles naissent peut-être alors pour se terminer comme dans les romans! Et tout est bien qui finit bien!

RACHELLE.





# THÉÂTRE



## LES PROPOS DE L'ENTR'ACTE

par Aimé Plamondon, de la Société des Auteurs canadiens

En marge des représentations de la troupe du théâtre de la Porte Saint-Martin..... Trois pièces célèbres: Cyrano de Bergerac, l'Aiglon, Madame Sans-Gêne ..... Un grand artiste: M. Pierre Magnier.

Ces lignes ne sont pas une critique, encore moins une réclame; elles ne sont que le reflet de quelques-unes des pensées et des réflexions qui ont traversé notre esprit, en écoutant, ces jours derniers, un certain nombre d'artistes de la Porte Saint-Martin dirigés par le maître Pierre Magnier interpréter quelques œuvres dramatiques universellement renommées.

**CYRANO DE BERGERAC.**—Voilà une œuvre qui est bien près d'être un chef-d'œuvre et dont les défauts mêmes ont de la grandeur, de la beauté. N'est-il pas admirable, en effet, ce Cyrano disgracié physiquement par la nature, laquelle s'est plu par un cruel contraste, à enrichir son esprit des dons les plus précieux, des talents les plus brillants, les plus délicats, et qui s'en va à travers une existence de déboires ininterrompus vers une fin tragique et misérable, semant à pleines mains de grandioses vérités, comme le printemps sème des fleurs dans la campagne, marchant dans le sublime comme on s'en va sur la rue, accomplissant des actes héroïques comme on fait les gestes de l'existence quotidienne et enfin consentant au plus atroce des sacrifices avec un sourire, en faisant un bon mot?

Le personnage est quasi surnaturel, il est exagéré, fantaisiste, un peu ridicule par endroits, peut-être, mais il existe magnifiquement, mais il vit, mais il souffre, mais il parle avec une intensité, une vérité, une noblesse qui nous le rendent cher tout le long de la pièce et fixent dans nos âmes son glorieux caractère, longtemps après que s'est tue la musique des vers où il nous le dépeint.

Et maintenant, nous le connaissons mieux que jamais Cyrano, nous l'avons vu vivre et mourir en beauté sous nos yeux émus, grâce à l'art tout puissant de l'admirable artiste qu'est M. Pierre Magnier, successeur autorisé de l'illustre Coquelin.

Soit qu'il fasse de l'esprit ou de l'escrime, soit qu'il parle d'amour ou de guerre, soit qu'il raille ou qu'il s'émeuve, ce n'est jamais M. Magnier, c'est toujours Cyrano, le vrai, l'unique Cyrano, le Cyrano de Rostand que nous avons devant nous, que nous aimons, que nous admirons, que nous pleurons.

Ceux-là ont perdu un incomparable festin intellectuel qui n'ont pas entendu M. Magnier dire les vers de Rostand tout en faisant les gestes de Cyrano, ils ont manqué une occasion exceptionnelle de vivre pendant quelques heures un rêve comme on en fait si peu au sein de l'existence banale et heurtée qu'il nous faut mener chaque jour.

Et nous avons fort goûté le mot d'un ami valétudinaire, répondant, durant un entr'acte, à notre enquête sur sa santé par cette originale adaptation d'un vers de Roxane:

"Mais je me sens bien mieux depuis quelques instants!"

**L'AIGLON.**—C'est encore de la beauté, mais elle est d'une qualité moins égale, moins savoureuse aussi. Trop de rhétorique, une fantaisie outrancière qui dépasse assez souvent les bornes, et quelques situations franchement choquantes. Un peu partout néanmoins, car c'est toujours du Rostand, des mots d'esprit éclatent,

des répliques brillantes s'échangent, des pensées profondes et sublimes sont exprimées et sur l'ensemble plane la grâce ensorceleuse, l'incomparable magie des vers de l'auteur des "Musardises".

Malgré ses défauts considérables qui nous deviennent de plus en plus sensible à chaque audition, l'Aiglon plaira toujours à la foule à cause de son sujet même, ce petit prince charmant, spirituel, malheureux, luttant dans son âme et dans son corps contre une effroyable dualité qui le mine et le fait lentement agoniser et mourir dans sa cage dorée dont il a en vain tenté, à grands coups de ses ailes trop faibles, de briser les barreaux.

Et il y a aussi Flambeau, ce Cyrano populaire, bien proche parent de celui du siècle des Précieuses, malgré la différence d'allure et de langage, qui plaira toujours aux âmes friandes d'héroïques pensées et de nobles sentiments exprimés en périodes harmonieuses et cadencées.

**MADAME SANS-GÈNE.**—Voilà la pièce bien faite, extrêmement bien faite, telle que la comprenaient et l'aimaient nos parents, il y a trente et quarante ans, au temps de la gloire du grand Sardou. Tout y est prévu, expliqué, préparé, combiné, rien n'y est laissé au hasard, encore moins à l'imagination du spectateur. Tellement qu'aujourd'hui, habitués que nous sommes à collaborer sans cesse avec les auteurs, à suppléer de bonne grâce à leurs oublis ou à leurs insuffisances volontaires, nous demeurons un peu gênés, un peu froissés aussi devant un tel spectacle où nous n'avons plus rien à faire qu'à écouter.

Madame Sans-Gêne est une pièce dite "à empereur". Lors de sa création, à Paris, elle dut son immense succès autant au prestige que conservait encore à cette époque la légende napoléonienne qu'au talent hors pair de sa principale interprète, l'inégalable Réjane.

Mais aujourd'hui, après la Grande Guerre, après les révolutions qu'elle a engendrées et le nivellement des classes qu'elle a provoqué, l'auréole du Petit Caporal est singulièrement assombrie de par le monde de même que celle de tous les grands capitaines qui envoyaient à la mort, pour servir leurs ambitieux desseins, les masses populaires, vulgaire chair à canon, à peine dignes, croyaient-ils en leur monstrueux orgueil, d'un aussi glorieux destin.

C'est ce qui fait que, malgré les boutades plus ou moins historiques, mais assurément fort spirituelles, de la fameuse maréchale, malgré les magistrales rebuffades qu'elle fait essayer aux sœurs de Napoléon, des parvenues comme elle, nous ne pouvons faire mieux en l'an de grâce 1924, que de sourire devant ce spectacle et de lui accorder le suffrage de bonne compagnie qu'on donne à la chausson désuète dont un ancien, à la voix déjà chevrotante, nous régale au cours d'une fête de famille.

En guise de conclusion à ces quelques impressions, nous nous faisons un véritable plaisir de remercier les bons artistes qui sont venus nous donner de bien agréables soirées, dignes en tous points des plus brillantes traditions du meilleur théâtre français. Et nous les invitons cordialement à revenir encore.





Par **RAOUL DIONNE**

### Feu Joseph Vézina

Une vie entièrement consacrée à la musique, une vocation irrésistible, un dévouement et une tenacité inlassables, un serviteur de l'art, telle fut en quelques mots l'existence de Joseph Vézina, dont notre population entière déplore la mort survenue le cinq octobre dernier.

Le peuple, dans un élan spontané, a fait au vieux maître, le jour de ses funérailles, une démonstration grandiose. On a vu derrière la tombe du grand mais si humble musicien, une foule énorme. Et cette foule, le cœur serré, comprit peut-être pour la première fois, qu'un homme de valeur venait de disparaître.

Tous les lecteurs de notre modeste "Coin" se joindront à nous pour déposer sur le cercueil à peine fermé du maître, les plus profonds et les plus sincères regrets, car longtemps dans nos cœurs, comme il y vivait, il vivra encore.

Nous offrons à Monsieur Henri Talbot, nommé à la succession de Monsieur Joseph Vézina, comme maître-de-chapelle à la Basilique et directeur de l'orchestre symphonique, nos plus sincères félicitations. Nous serons heureux de le voir à l'œuvre et d'applaudir à ses succès.

### Concert Plamondon-Paquin

Ces deux artistes ont donné le premier concert de la saison, à l'Auditorium, le 12 octobre dernier. Nous avons réentendu M. Plamondon avec le plus grand plaisir. Il est toujours l'artiste classique, au timbre pur et prenant, au style intelligent et savant. Il a merveilleusement chanté sept tableaux des Voyages d'Hiver de Schubert. Chaque pièce a été dite de telle manière, que tout vivait et vibrait devant l'auditeur charmé.

M. Ulysse Paquin a une voix de basse dont le registre étendu et la richesse du timbre promettent, avec encore quelque temps d'étude, de faire de son possesseur, un grand artiste.

Sa voix s'est considérablement élargie et est d'une justesse remarquable. Ces messieurs ont exécuté un programme absolument nouveau pour notre ville, et ils ont été chaleureusement applaudis après chaque morceau; un véritable crépitement éclatait à peine la dernière note éteinte. Et si la salle n'était pas remplie comme elle aurait dû l'être, l'appréciation de l'audience dut consoler les artistes de voir trop de sièges vides.

Le 27 octobre, ces deux artistes se sont fait réentendre, au Château Frontenac. Salle comble. Succès complet. Nos félicitations.

### Concert-Haskill-Armandie

En la salle du Château, le 20 octobre, nous avons entendu une grande pianiste et une excellente cantatrice. Mademoiselle Clara Haskill, la pianiste, a joué merveilleusement un programme de pièces des plus grands auteurs: Bach, Chopin, Liszt et d'autres. Cette artiste joint à un style et une exécution impeccables, une science pianistique et une musicalité qui ne se rencontre pas souvent ensemble. Le scherzo de Chopin et la Mephisto Valse de Liszt comme toutes les autres pièces d'ailleurs, furent jouées à la perfection.

Mademoiselle Rose Armandie est une chanteuse à la science sûre et la voix bien posée, pure et très agréable. Marguerite au Rouet, de Schubert, et l'admirable "Au Cimetière" de Fauré, ont été très bien chantés par Mlle Armandie et l'audience l'a chaleureusement applaudie.

Nous regrettons vivement l'apathie du public qui passe à côté de ces belles manifestations musicales sans en profiter. Nous espérons que les prochains concerts que M. Chs Rioux organise au cours de l'hiver seront plus encouragés; car les artistes annoncés sont tous de premier ordre, et ces séances, tout en étant agréables, sont très instructives pour tous ceux qui s'intéressent à l'art.

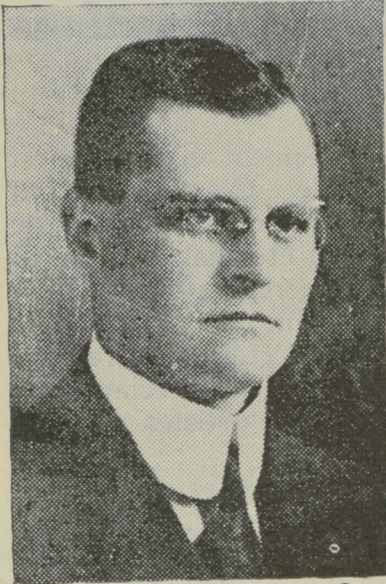




## CHEZ NOS MEMBRES



### M. NARCISSE SAVOIE



M. NARCISSE SAVOIE

ROIR, nos plus chaleureuses félicitations.

M. Narcisse Savoie est né à Plessisville le 29 juillet, 1886. Il a fait son cours classique au Séminaire de Québec d'où il sortait en 1908. La même année, il entra au Macdonald Agricultural College, à Sainte-Anne-de-Bellevue, où il entreprenait des études agraires qu'il terminait avec succès au printemps de 1913 avec le titre de bachelier en sciences agricoles.

Dans l'été de la même année, il fut nommé surintendant des travaux de drainage de la province de Québec; puis, à l'automne, il prit charge de l'enseignement de la culture des céréales et du drainage à l'École d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Il quitta ces fonctions en mai 1916 pour devenir secrétaire du Département de l'Agriculture à la place de M. J.-Antonio Grenier élevé, quelques mois auparavant, aux fonctions de sous-ministre de l'Agriculture. Il occupe cette charge depuis cette date en même temps que celle de directeur du Service des Agronomes de la province de Québec.

En février 1915, M. Savoie épousait Mademoiselle Marguerite Delagrave. Il fait partie de la Société des Arts, Sciences et Lettres depuis sa fondation. Il fut élu Chancelier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Québec à l'automne de 1913 et réélu à ces mêmes fonctions au commencement d'octobre de cette année.

Il est le septième président de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

Le samedi, 11 octobre, a été tenue l'assemblée générale annuelle de la Société des Arts, Sciences et Lettres au cours de laquelle ont été élus les nouveaux officiers pour l'année 1924-25.

Le résultat de ces élections fut le suivant :

Président, M. Narcisse Savoie, secrétaire du département de l'Agriculture;

1er vice-président, M. Alphonse Desilets, directeur des cercles de fermiers et directeur du service de l'Economie domestique;

2ème vice-président, M. Raoul Dionne, directeur des Chanteurs de Saint-Dominique;

Secrétaire-archiviste, M. Damase Potvin, journaliste, réélu;

Secrétaire-correspondant, M. Geo Morisset, secrétaire de la Commission de l'Exposition Provinciale, réélu;

Trésorier, M. G.-E. Marquis, chef du Service de la Statistique provinciale, réélu.

Le nouveau bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres se compose comme suit: MM. Narcisse Savoie, Alphonse Desilets, Raoul Dionne, Damase Potvin, Geo. Morisset, G.-E. Marquis, Yvan Vallée, J.-E. Corriveau, Aimé Plamondon, Evariste Brassard. Ernest Légaré, Lorenzo Auger, plus les trois derniers présidents qui sont: MM. Onésime Gagnon, C.-J. Magnan et le Dr. P.-H. Bédard.

Au cours de cette séance, M. Damase Potvin, secrétaire-archiviste, a donné lecture du rapport des opérations de l'année, rapport dont nous donnerons le texte dans le prochain numéro du *Terroir*, et M. G.-E. Marquis, trésorier, a fait connaître l'état financier de la Société lequel a été trouvé des plus satisfaisants.

La Société des Arts, Sciences et Lettres vient de lancer un nouveau concours littéraire pour faire suite à celui de l'année dernière et continuer ainsi la série. La proposition de ce nouveau concours a été faite, lors d'une récente séance du bureau de direction de la Société, par M. Damase Potvin, secondé par M. Aimé Plamondon.

Le sujet du concours de cette année portera sur la rédaction d'une scène du terroir ou un croquis de la vie à la campagne sous l'aspect que chaque concurrent jugera le plus intéressant; série de labour, de foins, de moissons, etc.; scènes de chantiers, de chasse, de pêche, etc.; scène d'amusement à la campagne: épiluchettes, corvées etc.; scènes religieuses: Pâques, Noël, la Toussaint, les Rogations, etc. Comme on le voit le champ est vaste.

L'organisation de ce concours est laissée aux soins d'un comité spécial qui aura à s'entendre sur les règlements et sur le choix des juges. Ce comité se compose de MM. Alphonse Desilets, Aimé Plamondon, et Damase Potvin.

Tous les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres sont invités à concourir, excepté ceux du bureau de direction et les trois qui font partie du comité d'organisation du concours.

Trois prix seront attribués: 1er prix: \$25.00; 2ème prix, \$15.00; 3ème prix: \$10.00. Les juges étant laissés libres d'accorder le nombre de mentions honorables qu'ils jugeront à propos.

Les règlements de ce concours sont publiés dans une page spéciale du présent numéro du *Terroir*.

M. Raoul Dionne a communiqué au bureau de direction de la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'idée de l'organisation d'un concours musical, le premier du genre qui serait tenu dans la province. Le principe de cette nouvelle initiative a été adopté à l'unanimité et dans le prochain numéro du *Terroir*, il est probable que nous donnions l'objet, les règlements et les conditions de ce concours auquel seront appelés à participer tous les musiciens de la province.

M. Yvan Vallée, ingénieur en chef du Département des Travaux Publics de la province, directeur de la Société des Arts, Sciences et Lettres, a eu l'heureuse idée de soumettre au ministère des Travaux Publics, le projet d'un concours pour les plans de reconstruction du pont de la rivière Montmorency au-dessus des chutes. C'est le premier concours du genre encore organisé dans notre province et tous nos ingénieurs sont invités à y participer, à l'exception de ceux qui sont attachés au Département des Travaux Publics. Deux prix seront accordés aux gagnants du concours par le gouvernement: un premier prix de \$1,000 et un deuxième de \$500.00.

Nous félicitons M. Vallée de son esprit d'initiative.





## DANS LA REPUBLIQUE DES LETTRES



*Ce qui se dit, ce qu'on raconte, ce qu'on insinue et ce qu'on annonce  
un peu partout*

Le mouvement littéraire est actif dans les provinces de France où l'on donne de beaux exemples d'initiatives et de manifestations intellectuelles de toute nature. Voici quelques faits récents :

—En septembre, on a inauguré, à Annecy, un monument érigé par l'Académie Florimontane en l'honneur de son fondateur: saint François de Salles. C'est face-au lac et aux montagnes que s'élève cette pierre du souvenir où le saint est figé dans l'attitude de la méditation.

—Pressé par ses amis qui ont récemment publié une anthologie de ses œuvres, le vieux poète nivernais, Achille Millien, vient de grouper un certain nombre de ses poèmes inédits qu'il publiera bientôt sous le titre de "Roses de Noël"

—Il se fonde à Bruxelles, sous la direction de René Baert et Jan Milo une nouvelle maison d'édition qui s'appellera la "Vache Rose". Elle étudiera spécialement les œuvres de jeunes écrivains.

—Dans le cimetière de l'île de Groix, on a inauguré une croix celtique à la mémoire du barde breton Jean-Pierre Galloch, mort au front en 1917. Après Brioux et parallèlement à Botrel il a été une des plus belles voix qui aient su dire, dans le langage des Celtes, l'âme du pays d'Armor.

—On a appris, en septembre, la mort de Madame Noël Bazan qui se révéla glorieusement, un jour, par le "Livre d'une Femme" et qui fut classée poète délicieux avec "Vols de Papillons" et plusieurs autres recueils de vers. Elle publia aussi quelques romans.

—  
Marcel Azais, un critique assez original, peu connu du grand public et qui faisait tout en sorte de ne pas l'être, est mort accidentellement, le 12 décembre. Il a été foudroyé par un moteur électrique dans son pays natal, en Languedoc où il allait passer l'été. Marcel Azais avait fondé une petite revue d'essais de critique qui ne comptait pas plus que sept cents abonnés et dans laquelle, pour s'amuser, il tombait certains écrivains qui ne lui allaient pas. Sa critique était toutefois des plus impartiales, dit de lui, un de ses amis intimes, peut-être son seul ami, Lucien Dubech.

—  
L'on vient de fêter le cinquantième anniversaire de la mort de Guizot mais sans grand éclat. On sait que l'auteur de "L'Histoire Générale de la Civilisation en Europe" n'a pas joui d'une très grande popularité de son vivant et il en semble de même après sa mort.

Ce n'était, en tout cas, pas une âme ordinaire que celle de ce protestant "ferme et intègre", disait de lui Sainte-Beuve, qui lisait à sa femme expirante le sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme et qui, comme lui-même se mourait, répondit à sa fille, lui murmurant dans un dernier baiser: "A revoir":

"Personne n'est plus sûr que moi."

—  
Maintenant que le fameux écrivain espagnol Miguel de Unamuno a été retiré d'exil par un journaliste français, et aussitôt gracié par M. Primo de Rivera, on va essayer de le faire connaître en France et —ailleurs. On publiera dans quelques jours son "Marquis de Lumbria".

—  
M. Louis Postif, le traducteur des œuvres du romancier américain James Olivier Curwood, vient de traduire "John Barleycorn", mémoires alcooliques de cet autre fameux romancier américain, Jack London, aussi à la mode, depuis quelque temps en France, que son collègue vivant Curwood.

—  
Le poète Paul Gerdal, l'un des meilleurs de la génération actuelle des poètes de la France, a été récemment victime d'un accident d'automobile. Il a été blessé ainsi que sa femme et son petit garçon.

On a célébré, avec beaucoup de discrétion en France, pendant le mois de septembre, le dixième anniversaire de la mort du critique Jules Lemaitre.

—  
Madame Dona Malegari, romancière italienne bien connue, est morte à Rome, à la fin de septembre. On lui doit: L'"Expiation", "La Duchesse Ghislaine", "La Petite Mademoiselle Christine", "Les Mères", "Mes Filles", "Faiseuses de Peines et Faiseuses de Joies", et "Ames Dormantes", ce dernier roman couronné par l'Académie Française.

—  
M. Ernest Langlois, auteur d'ouvrages appréciés sur la littérature du Moyen Age et ancien doyen de la Faculté des Lettres de Lille, est mort à l'âge de 66 ans.

—  
La Société Erckmann-Chatrion vient de promettre le prix de 500 francs, chaque année, à des continuateurs de l'œuvre des auteurs de l'"Ami Fritz", mais il faut être né en Lorraine.

—  
La Revue de l'Université de Paris vient de fonder un prix de 3,500 francs pour un roman historique et un autre de 1,500 francs pour une œuvre poétique. Ces prix sont ouverts aux écrivains de langue française.

—  
On a célébré également avec discrétion le centenaire d'Alexandre Dumas, fils, dont certaines phrases sur les femmes, par exemples, restent toujours jeunes:

"La chaîne du mariage est si lourde qu'il faut se mettre deux pour la porter, quelquefois trois."

Ou encore:

"Savez-vous ce que c'est que le devoir? C'est ce qu'on exige des autres."

Ou encore:

"C'est souvent la même femme qui nous inspire de grandes choses et nous empêche de les accomplir.

Et encore: "Les hommes ont quelquefois le droit de dire du mal des femmes, jamais d'une femme.

Ou encore: "Ou les femmes ne pensent à rien ou elles pensent à autre chose."

—  
Le mois d'octobre apporte sa traditionnelle série d'anniversaires. Il paraît, entre autres, que nous célébrons, ce mois-ci, le 5,925 anniversaire de la création d'Adam qui eut lieu, (un certain docteur Lightfoot, ancien chancelier de l'Université de Cambridge, l'affirme catégoriquement) le 28 octobre de l'an 4,001 avant Jésus-Christ— admirons cette précision.—Mais il reste aux chroniqueurs plus d'un centenaire ou cinquantenaires à célébrer à part celui-là un peu lointain.

On parle du tricentenaire de Pellisson, l'ami de Fouquet, personnage pittoresque qui tentera plus d'un courriéristes littéraires.

On note aussi le cent-cinquantenaire du poète écossais Robert Fergusson, précurseur de Burns, mort à vingt ans, dans une maison de fous.

Il y a le quarantième anniversaire de la mort de Marie Bashkirkzeff, qui ne manquera pas de susciter certaines curiosités; le quinzième anniversaire du testament de Jean Moréas, donc de la création du fameux Prix Moréas qui n'a jamais été décerné. Enfin, on voudra saluer au passage la mémoire glorieuse des écrivains français qui sont tombés au champ d'honneur, en octobre 1914; Robert Drouin, Charles Muller, Maurice Bertrand, Charles Perrot, Charles Dumas.

Et il y a aussi le dixième anniversaire de la mort du comte de Mun.





## Les faits... et autres choses



L'hon. Dr P. Pelletier, représentant de la province de Québec à Londres, depuis 1911, est mort soudainement, le 19 octobre, aux appartements qu'il avait loués pour passer à Québec un congé de quatre mois, qu'il avait obtenu pour rétablir sa santé quelque peu ébranlée. Le Dr Pelletier était né à la Rivière Ouelle en 1861 et il avait été député de Sherbrooke et président de l'Assemblée Législative.

Par ordre des autorités religieuses diocésaines, la journée du 23 octobre a été consacrée comme "journée sociale" diocésaine. Il y a eu trois séances au cours de cette journée et les orateurs de la circonstance ont traité de la "royauté sociale de Jésus-Christ par la presse, la tempérance et la sanctification du dimanche".

Le 13 septembre, la vigoureuse association des Tailleurs de Cuir de Québec a fêté le vingt-cinquième anniversaire de sa naissance avec l'entrain de bon aloi que procurent à une grande réunion à la fois le nombre, la prospérité et les espérances en l'avenir. Les honorables L.-A. Taschereau, premier ministre et Antonin Galipeault, ministre des Travaux publics et du Travail, étaient venus leur apporter, de concert avec le député de Saint-Sauveur, M. Georges Parent, C.R., le maire Samson, des représentants de l'autorité religieuse et d'autres fortes organisations, le témoignage de leur admiration et l'expression de leurs vœux. Elle mérite la plus haute considération et, à l'occasion de ce jubilé, ces marques de particulière attention lui étaient dues.

A une séance du conseil des ministres tenue le 15 septembre a été fixée la date de cinq élections partielles nécessaires pour compléter les cadres de l'Assemblée Législative avant la prochaine session. Ces élections auront lieu le 5 novembre, dans les comtés de Bonaventure, de Québec, de Saint-Maurice, de Sainte-Anne et de Sherbrooke.

M. Charles-A. Gauvreau, notaire, député de Témiscouata aux Communes, depuis au-delà de vingt-cinq ans, est mort à l'Hôpital de la Rivière-du-Loup, le 10 octobre. En même temps que notaire et député, M. Gauvreau était un écrivain qui laisse plusieurs ouvrages, entre autres des monographies paroissiales et quelques poèmes et chansons.

Le 15 octobre, l'hon. J.-Ed. Perrault, ministre de la Colonisation des Mines et des Pêcheries, a présidé à la cérémonie du lancement d'un navire qui a été construit à Saint-Laurent I.-O., qui portera le nom de "Manicouagan" et qui fera un service spécial, l'an prochain, entre Québec, Bersimis et Manicouagan.

On a retrouvé, le 11 octobre, près de Chicoutimi, le cadavre de sir William Price qui a péri, comme l'on sait, dans des circonstances

tragiques, deux semaines auparavant, à Kénogami. Il a été trouvé à dix-sept milles de l'endroit de l'accident. Le président de la Compagnie Price a eu des obsèques imposantes à Kénogami.

On a installé, le 17 du courant, dans le bureau du premier ministre à l'Hôtel du Gouvernement, un magnifique buste de sir Wilfrid Laurier, en marbre de carrare, œuvre du sculpteur français, André Vermare, commandée par le gouvernement provincial. Ce buste sera placé, dans quelques temps, dans la salle du Conseil Exécutif de la province.

La Commission de Conservation des Monuments Historiques de la province attend dans quelques jours une réplique du monument de Jacques Cartier qui s'élève à Saint-Malo et qui est l'œuvre du sculpteur français Barreau. C'est l'hon. Ad. Turgeon, président de la Commission des Monuments Historiques, qui a commandé cette réplique du monument de Saint-Malo au sculpteur Barreau. La statue de Québec sera placée près de l'Hôtel du Gouvernement.

Le R. P. Joseph-Pierre Déry, des Pères Blancs, est décédé, à l'hôpital St-Luc de Québec, au cours du mois d'octobre. Né à Charlesbourg, le R. P. Déry était âgé de 42 ans. Il avait été missionnaire en Afrique, dans l'Ouganda, de 1903 à 1921. Il fit ensuite un séjour à l'Ecole Apostolique des Pères Blancs en Angleterre.

Il était de retour au pays depuis le mois de juillet.

Nous présentons toutes nos condoléances au R. P. Fillion supérieur de la Maison des Pères Blancs, ainsi qu'aux autres religieux de la communauté.

A la dernière séance du Comité Catholique du Conseil de l'Instruction publique, sur la suggestion de l'honorable M. C.-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique, un sous-comité composé de Mgr Brunault, Mgr Forbes, Mgr Rouleau, l'honorable M. Thomas Chapais, l'honorable docteur Guérin, l'honorable juge A.-N. Tessier et M. Jules-Edouard Prévost, a été formé pour étudier l'organisation des "Ligues des petites mères" dans la province.

Le but de ces ligues est de "vulgariser les notions d'hygiène infantile et de diminuer la mortalité infantile par l'éducation surtout dans les écoles des villes".

L'Union Saint-Joseph du Canada a célébré, le 19 octobre, ses noces d'argent à Québec. Plusieurs centaines de délégués représentant les différents conseils du Canada assistaient aux fêtes qui ont commencé par une messe solennelle chantée en l'église Saint-Sauveur, par le Rév. Père Magnan, curé de la paroisse. Des réunions des membres ont eu lieu dans l'après-midi et dans la soirée.



# LA REVUE DES LECTURES



## Une épopée mystique

*Les origines religieuses du Canada*, par George Goyau, de l'Académie Française, librairie Grasset-Paris.

La maison d'édition parisienne, Bernard Grasset, s'occupe évidemment d'une façon flatteuse pour nous, du Canada Français, et elle aura contribué à faire connaître sous une foule de côtés intéressants, notre petite patrie. Après avoir publié "Maria Chapdelaine" qui a eu le retentissement mondial que l'on sait, elle vient de lancer un beau livre de Georges Goyau, de l'Académie Française, sur les origines religieuses du Canada.

Voilà quelque temps, un groupe de France, composé de personnalités religieuses, d'hommes politiques appartenant à tous les partis nationaux, tous organisateurs de la plus grande France, s'est constitué sous le nom de "société des amis des missions". L'objet de cette belle société, est d'exalter, de faire connaître, de défendre les missions de la France qui, encore qu'affaiblies elles-mêmes à cette époque où l'influence française à l'étranger est assez gravement compromise, demeurent cependant le plus sûr et le plus efficace moyen de propagande pour la France.

Afin d'arriver à ce but, M. Georges Goyau, l'un des fondateurs de la "Société des amis des Missions", résolut, pour sa part, de consacrer son effort intellectuel à établir l'histoire des missions françaises. Il avait à cette fin à puiser dans un amas de documents magnifiques, dont on ne s'était servi, jusque là, que pour des compilations plus ou moins réussies.

"Il fallait", dit quelque part, M. Louis Martin Chauffier, "qu'un historien capable de discernement, une bonne tête philosophique, un écrivain admirateur, s'emparât de ces trésors cachés, nous en fit admirer les vivantes richesses et tirât de ce brillant chaos les évidentes conclusions."

M. Georges Goyau appelle ce premier fruit qu'il nous tend une "épopée mystique". On voudrait pouvoir présenter ces hautes figures de héros et de saints suscités durant un demi-siècle par le double et mystique amour de la religion et de la France. L'apostolat et la colonisation n'étaient pas distincts en effet; la vision réaliste de ces grands chercheurs d'inventions confondait les deux buts. L'histoire de la conquête canadienne est une opposition constante entre deux conceptions. Quand les trafiquants, armés de privilèges, ne voulaient voir dans ces terres neuves que des richesses à exploiter et ne pensaient qu'à ouvrir des comptoirs, les missionnaires rêvaient de fonder une colonie, estimant que le voisinage et le modèle des communautés chrétiennes est le meilleur ferment d'évangélisation, la preuve suprême de l'exemple, plus puissante que la prédication pour la réforme des mœurs. Il fallut la pensée d'un grand ministre pour que la conception française et chrétienne triomphât de manœuvres des marchands inquiets. Plusieurs fois la jeune colonie périt entièrement: mais la ténacité des apôtres et des gouverneurs la fit chaque fois ressusciter. La période française du Canada, inaugurée par une poussée d'apostolat religieux ne peut-on dire qu'elle se survit encore à elle-même? M. Goyau termine sa préface sur cet juste conclusion, dont la portée plus générale retient la méditation: "L'histoire tout entière du Canada se déroule comme un acte de la France religieuse, à laquelle, cent cinquante ans durant, la France politique vint tenir compagnie."

Nous serons heureux dans un de nos prochains numéros de publier une étude plus approfondie de cette belle œuvre.

## Les ailes qui s'ouvrent

ROULADES par "JOVETTE".

Les strophes liminaires de ce petit recueil de vers invitent ingénument le lecteur à l'indulgence et à la sympathie. Or, la bergersonnette qui essaie, dès l'aurore, ses tout premiers coups d'ailes fait entendre des "roulades" qui plaisent à nos oreilles et qui réjouiront des cœurs.

Nous avons lu avec intérêt le premier livre de poésie qui promet un excellent poète au terroir, si largement inspirateur, du beau pays de Rimouski. Dans cet écrin modeste, parmi de moindres pierreries, brillent des perles rares, de fraîches émeraudes, quelques opales de rêves et beaucoup de rubis ardents.

L'auteur des "Roulades", s'il faut en croire le portrait qui orne son recueil, est dans toute la grâce et la candeur de la jeunesse. Nous la complétons d'avoir eu le courage qui manque à trop des nôtres dont l'œuvre reste dans les cartons jusqu'après l'âge des illusions, c'est-à-dire trop longtemps.

Nous ne sommes pas du pays et ne sommes plus au siècle où les manuscrits pouvaient dormir plusieurs décades, dans les tiroirs, pour acquérir cette maturité dont parle Horace quelque part. C'est au soleil de l'opinion, à la lumière de la critique que s'affermissent les essais, que se confirment les talents et que se perfectionnent les œuvres d'art et de belles-lettres.

En publiant ses premiers vers, la jeune poétesse avait conscience des avantages que son talent peut en retirer. La critique littéraire, indulgente peut-être, mais juste et serviable, indiquera la voie exacte où doit se diriger son inspiration, elle marquera ses chances de succès définitif dans le genre et le domaine qui conviennent au talent révélé par ce premier recueil. La critique corrigera les oublis de la règle et les laisser-aller de la pensée. Elle rappellera, au besoin, qu'*âme* ne rime pas avec *charme*, qu'*infini* et *sourit* font une bien pauvre harmonie; que l'abus du point exclamatoire et de suspension, devient ridicule et parfois odieux, à la lecture suivie de tout un livre. Elle remettra sous les yeux de l'écrivain les commandements de son art et fustigera ses égarements voulus ou involontaires.

La critique est la mère de la perfection artistique. Elle est la grande éducatrice du génie. Car elle procède à la fois du bon sens naturel et des lois d'ordre et d'harmonie qui régissent toute création et en assurent l'universelle beauté. Il faut aimer la critique jusqu'à la soumission et la reconnaissance.

\* \* \*

Pour nous, que ces "Roulades" fraîches émeuvent en évoquant les premiers enthousiasmes, et les meilleurs, de notre jeunesse qui s'éloigne, nous émettons un vœu: que le talent de "Jovette" s'emploie à célébrer les multiples beautés de son pays natal. Qu'elle puise dans la sève de son terroir cette force de pensée, cette profondeur de sentiment et cette abondance d'expression qui mettront dans son œuvre à venir toute la sincérité d'un génie consacré à la gloire de la petite patrie.

ALPHONSE DESILETS.



# DEUXIEME Concours Littéraire

de la Société des Arts, Sciences et Lettres

## OBJET DU CONCOURS

Rédaction d'une scène du terroir ou un croquis de la vie à la campagne sous l'aspect que chaque concurrent jugera le plus intéressant: scènes de labours, de foin, de moisson, etc.; scènes de chantiers, de chasse, de pêche, etc.; scènes d'amusements à la campagne: épluchettes, corvées, veillées, etc.; scènes religieuses dans la paroisse: Pâques, Noël, les Rogations, la Toussaint, etc.

Comme on le voit le champs est vaste.

*A écrire sur le sujet choisi un article d'à peu près 2,000 mots aussi soigneusement que possible tant du côté littéraire que sous l'aspect matériel.*

## LES JUGES

Les juges seront: MM. Alphonse Désilets, Aimé Plamondon et Damase Potvin, de la Société des Arts, Sciences et Lettres, et M. l'abbé V. Germain et M. Louis-Joseph Doucet.

A chacun des compétiteurs de gagner  
l'un des trois prix suivants: . . .

1er PRIX  
**\$25.00**

2ème PRIX  
**\$15.00**

3ème PRIX  
**\$10.00**

## CONDITIONS DU CONCOURS:

- 1.—Le concours est ouvert à tous les Canadiens français—hommes et femmes, excepté les directeurs de la Société des Arts, Sciences et Lettres.
- 2.—Les concurrents devront adresser leur texte copié de préférence à la machine.
- 3.—Le manuscrit, non signé, devra porter un pseudonyme qui sera reproduit sur une enveloppe fermée et contenant le nom et adresse exacte de l'auteur.
- 4.—Le concours sera clos le 1er janvier 1925.
- 5.—Le numéro du *Terroir* de février, 1925, publiera le résultat du concours et l'œuvre classée en tête.
- 6.—Les compositions primées de même que celles qui auront obtenu des mentions honorables, seront publiées dans le *Terroir*. Les autres manuscrits seront retournés aux auteurs sur demande expresse.
- 7.—Les compositions de même que toute demande de renseignements supplémentaires doivent être adressés comme suit:

DAMASE POTVIN,  
9 Avenue Désy,  
Québec.



## TAXIS ROUGES

TEL. 6710

APPELEZ-LES N'IMPORTE OU

**QUEBEC CARTAGE & TRANSFER CO.**

Téléphones: Bureau 7813. Résidence 4130F

## HILDEVERT GROLEAU

Comptable licencié

Syndic autorisé

111 RUE ST-JOSEPH, - QUEBEC.

Tél. 5003

## J.-A. LESAGE

COURTIER

140, rue St-Pierre - - - Québec

## INSTITUT J. THOMAS

25, RUE ST-STANISLAS

Tél. 7490. (Bloc Lavigneur & Hutchison)

Préparation pour brevets, pour bureaux; Anglais,  
Français, Sténographie, Clavigraphie, etc.

Tél. 3759. 377, RUE ST-JEAN, QUEBEC.

### LA GALVANOPLASTIE CANADIENNE Limitée

"CANADIAN ELECTROPLATING WORKS LTD."

Dorure, Argenture, Nickelage, Cuivrage, Galvanisation,  
Bronzage, Soudure.

### CHRETIEN & GABOURY

HORLOGERS ET BIJOUTIERS

377, Rue St-Jean, :- :-: :-: :-: :-: Québec.

Ls-Ph. Morin, L.A.C.G.A. L.-Eug. Barry, L.A.C.G.A. Léon Côté, C.A.

## MORIN, BARRY & COTE

COMPTABLES LICENCIÉS, SYNDICS AUTORISÉS

Comptabilité, Vérification, Arbitrage, Liquidation,  
Organisation, Direction

Représentant de: The Shaw Correspondence School, Toronto  
116, COTE DE LA MONTAGNE, - QUEBEC

## Tanguay @ Chênevert

ARCHITECTES

20½, RUE D'AIGUILLON - - - Québec

Tél. 1466.

## S.-JULES LARUE

NOTAIRE

et agent d'immeubles, Achats et ventes de propriétés,  
placements.

Edifice de la Banque Nationale, rue St-Pierre, QUEBEC

## ADRIEN FALARDEAU

AVOCAT

Edifice "Quebec Railway", QUEBEC.

Tél. 2307.

Téléphone 4997J

## J.-R. THERIAULT

ARTISTE-DESSINATEUR

72½, ST-PIERRE, --- --- QUEBEC

## LORENZO AUGER

ARCHITECTE

39 rue St-Jean, - QUEBEC

Téléphone 1909

## Docteur RAOUL BROCHU

Ex-élève des Hôpitaux de Paris et de New-York

SPECIALITÉS: Maladies des Poumons, du Cœur, du Tube  
Digestif et du Système Nerveux

Bureau de consultation: 63, St-Jean, Québec

Télep: 7469w - 5797

## WILFRID LACROIX, D. E. P.

Membre A. A. P. Q.

ARCHITECTE

Evaluation de propriétés

132, Rue St-Pierre, - - - - - QUÉBEC

Tél. Bureau 1089w

Tél. Rés. 1089j

## JOBIN & PAQUET Enrg.

FERBLANTIERS - PLOMBIERS - ELECTRICIENS

SPECIALITE: Chauffage central à eau chaude, vapeur  
et air chaud.

94, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC.

Tél. 430.

## Bernier, de Billy @ Dorion

AVOCATS

111, côte de la Montagne, - - - - - Québec

Arthur Fitzpatrick, C. R.

Maurice Dupré, C. R.

Onésime Gagnon, L.L.L.

Charles Parent, LL. B.

## Fitzpatrick, Dupré, Gagnon & Parent

AVOCATS

111, côte de la Montagne - Québec Tél. 212.

## HENRI POULIOT

NOTAIRE

Courtier en immeubles et en placements, Administrateur  
de successions. Organisation de compagnies, etc.

Bureau: 70, de la Couronne ou 215, rue St-Joseph,  
Immeuble de Myrand & Pouliot (Limitée)

Résidence: 88, rue Fraser, Tél. Bureau: 2840. QUEBEC

Tél. 4145.

## HELIODORE LABERGE

ARCHITECTE

103, RUE ST-JEAN - - - - - QUEBEC

## Académie FILIOL Academy

413-425, ST-JEAN. Tél. 8528-8527w

Préparation à tous les examens de la Province.

Cours Commercial complet — Anglais autant d'heures  
par jour que vous le désirez.

## BERGERON @ LEMAY

ARCHITECTES & EVALUATEURS

145, RUE ST-JEAN, QUEBEC

C.-A. LeMay,  
Rés. Giffard.

J.-S. Bergeron,  
88, Abercrombie.



# LA COLONISATION

## Une grande œuvre nationale

### Un appel à tous les hommes de bonne volonté

De tous les problèmes qui, dans notre province, s'imposent actuellement à l'attention publique, il en est au moins deux auxquels il importe de trouver une solution immédiate.

Il y a d'abord le problème de la désertion des campagnes dont personne ne contestera l'importance.

Il y a aussi le problème de l'immigration. Chaque année, des milliers et des milliers d'immigrants viennent peupler les prairies de l'Ouest et augmenter, dans le pays, l'influence numérique de ces provinces au dépens de la nôtre.

Jusqu'à ce que l'on nous ait indiqué une meilleure solution à ces problèmes, nous sommes d'avis que notre province trouvera, dans la colonisation, un remède à ces deux maux.

Le Gouvernement a déjà commencé à dépenser des sommes d'argent considérables pour encourager cette œuvre essentielle. Malgré sa puissance, l'argent n'a pas un pouvoir illimité, et, pour que son effort soit fécond, le Ministère a besoin du concours de tous et il fait appel à toutes les bonnes volontés.

Tout le monde ne peut être colon, mais tout le monde peut contribuer au succès de la colonisation, soit en prêchant le retour à la terre, soit en faisant une incessante propagande en faveur de nos terres neuves, soit en encourageant les jeunes gens à devenir colons, en les dirigeant et en les aidant.

Pour obtenir les renseignements dont on peut avoir besoin tant pour la Colonisation que pour les Mines, la Chasse et les Pêcheries, on est prié de s'adresser à

L'honorable M. J.-E. PERRAULT

Département de la Colonisation, Mines et Pêcheries

QUEBEC